



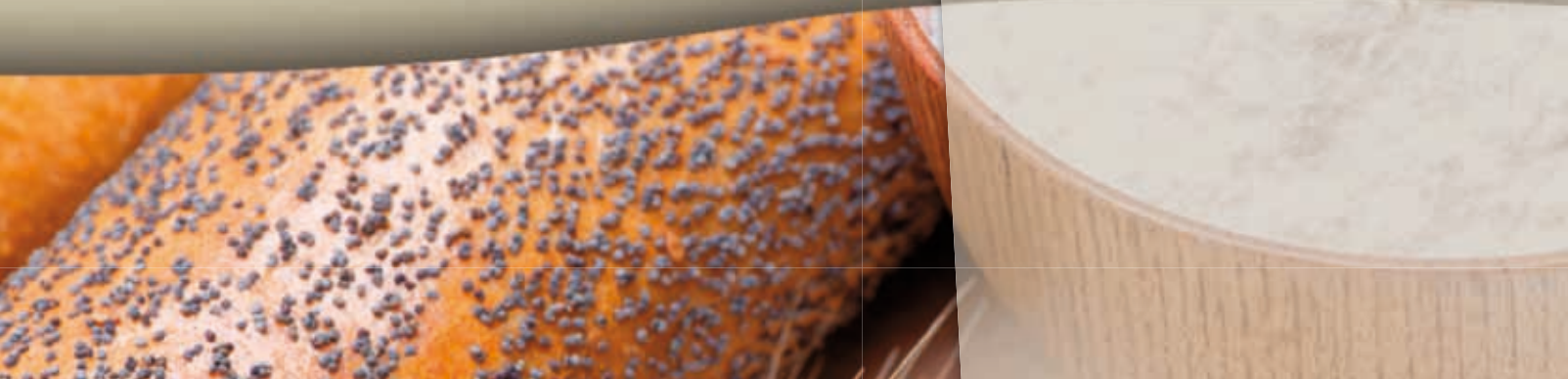
ITALBAKERY S.r.l.
MACCHINE E ATTREZZATURE PER PANIFICI

FORK MIXER, FREE BOWL PETRIN A FOURCHe





2 speeds (75 and 45 turns/minute)
Direct transmission
Fork : aluminium alloy
Brake with lining, braking on bowl
304 S/S bowl
Safety devices on opening of grid and on accidental cut off of electricity

2 vitesses (75 and 45 turns/minute)
Trasmission directe
Fourche: alliage de alu
Frein sur cuve
Cuve en inox 304
Système de securité sur l'ouverture de la grille et sur le decoupe accidentelle de l'electricité



FORK MIXER, FREE BOWL PETRIN A FOURCHE

		IMP230	IMP330
Volume	Volume	230 Lt.	330 Lt.
Dough	Pâtes	120 Kg.	160 Kg.
Flour	Farine	75 Kg.	100 Kg.
Water	Eau	45 Lt.	60 Lt.
Power	Puissance	2,8 HP / 1,9 HP	7 HP / 3,8 HP
Dimensions	Dimensions	95x145 cm. h:130 cm.	110x155 cm. h:145 cm.
Weight (Net / Gross)	Poids (Net/Brut)	380 Kg. / 400 Kg.	480 Kg. / 500 Kg.



ITALBAKERY Srl

Quartiere Sante Ferroli, 7 - Monteforte d'Alpone (VR) - Italy
Tel. +39 045 7611162 - Fax +39 045 6103931
www.italbakery.com



ITALBAKERY

MADE IN ITALY

DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ EC DECLARATION OF CONFORMITY DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Il fabbricante / the manufacturer / le fabricant

Italbakery s.r.l.

Con sede in / located in / située en : Quartiere Sante Ferroli 7 - 37032 Monteforte D'Alpone (VR) Italy

Dichiara sotto la propria esclusiva responsabilità che la macchina:
Declares under its own exclusive responsibility that the product named:
Déclare sous leur seule responsabilité que le produit:

DOUGH SHEETER / PETRIN

Modello / Model / Modèle: **IMPASTATRICE A FORCELLA LT. 330 2 VELOCITA'**

Matricola / Serial Number / Numéro de série : **15324**

Anno di costruzione / year of construction / année de construction: **2020**

È conforme ai requisiti essenziali di sicurezza previsti dalle seguenti direttive applicabili:
Complies with the essential requirements stipulated by the following applying directives:
Est conforme aux exigences essentielles de sécurité prévues par les directives applicables suivantes:

- Direttiva macchine 2006/42/CE -Machines directive 2006/42/CE - Directive machines 2006/42/CE ;
- Direttiva bassa tensione 2006/95/CE -Low tension directive 2006/95/CE – Directive de basse tension 2006/95/CE;
- Direttiva compatibilità elettromagnetica 2004/108/CE -Electromagnetic compatibility directive 2004/108/ CE – Directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE

Regolamento (CE) n. 1935/2004 (La macchina in oggetto, nelle normali e prevedibili condizioni d'impiego, non provoca alcuna modifica non accettabile della composizione o alterazione delle caratteristiche organolettiche della pasta di pane. E' adatto al contatto alimentare in panificazione). - Regulation EC n. 1935/2004 (Under normal and foreseeable conditions of use not bringing about an unacceptable change in the composition or deterioration of the organoleptic characteristics of bread dough, the above mentioned machine is authorized for food contact in the bakery field.) - Règlement (CE) n. 1935/2004 (La machine en question, dans les conditions normales et prévisibles d'utilisation, ne provoque pas de changements non acceptable de composition ou altération des caractéristiques organoleptiques de la pâte à pain. Elle est appropriée au contact alimentaire en panification.)

Dichiara inoltre che la macchina è stata costruita in conformità alla norma armonizzata UNI EN 1674: 2010.

Il fascicolo tecnico della macchina è custodito presso la sede legale della Italbakery s.r.l.

The technical file of the machine is available to Italbakery s.r.l. headquarter.

Le dossier technique de la machine est conservée au siège social de Italbakery s.r.l.

Monteforte D'Alpone, 25/11/2020

ITALBAKERY S.R.L.
Quartiere Sante Ferroli, 7
37032 MONTEFORTE D'ALPONE (VR)
Cod. Fisc. e Partita IVA 040/9930231

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN



ITALBAKERY S.r.l.

MACCHINE E ATTREZZATURE PER PANIFICI



PÉTRIN À FOURCHE

Modèle : FOF

Italbakery

Quartier Sante Ferroli
37032 Monteforte d' Alpone (Vr)
Italy



RÉV 0.0 - 2015

I SOMMAIRE

PAR	DESCRIPTION
-	SOMMAIRE

Matrice de révision du manuel et de ses parties

Parties du manuel		Révision				
Sommaire						
Chapitre	0	0.0				
	1	0.0				
	2	0.0				
	3	0.0				
	4	0.0				
	5	0.0				
	6	0.0				
	7	0.0				
	8	0.0				
9	0.0					
Date		Fév. 2017				
Signature						

SOMMAIRE**0 PRÉAMBULE**

1. [Finalité du manuel d'instructions](#)
2. [Comment lire le manuel d'instructions](#)
3. [Conservation du manuel d'instructions](#)
4. [Mises à jour Manuel d'instructions](#)
5. [Destinataires](#)
6. [Glossaire et pictogrammes](#)

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. [Données d'identification du constructeur](#)
2. [Données d'identification et plaques de la machine](#)
3. [Déclarations](#)
4. [Normes de Sécurité](#)
5. [Informations sur l'assistance technique](#)
6. [Prédispositions à la charge du client](#)

2 SÉCURITÉ

1. [Consignes générales](#)
2. [Utilisation prévue](#)
3. [Contre-indications d'utilisation](#)
4. [Zones dangereuses](#)
5. [Dispositifs de sécurité](#)
6. [Signalisation](#)
7. [Risques résiduels](#)

3 INSTALLATION

1. [Transport et déplacement](#)
2. [Stockage](#)
3. [Prédispositions](#)
4. [Montage](#)
5. [Mise en place](#)
6. [Raccordements](#)
7. [Contrôles préliminaires](#)
8. [Réglages](#)
9. [Essais à vide](#)
10. [Essais en charge](#)

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

1. [Principe de fonctionnement](#)
2. [Composants principaux](#)
3. [Dimensions](#)
4. [Conditions environnementales](#)

5. [Éclairage](#)
6. [Vibrations](#)
7. [Émissions sonores](#)
8. [Données techniques](#)
9. [Outils](#)
10. [Tableaux de commande et boutons](#)
11. [Fourniture standard](#)
12. [Milieu électromagnétique](#)

5 UTILISATION DE LA MACHINE

1. [Panneau de commandes](#)
2. [Mise en marche](#)
3. [Modes de fonctionnement](#)
4. [Arrêt Normal](#)
5. [Arrêt d'urgence](#)
6. [Réarmement](#)
7. [Changement de Procédé](#)
8. [Mise Hors Service](#)

6 ENTRETIEN

1. [État d'entretien](#)
2. [Isolation de la machine](#)
3. [Précautions particulières](#)
4. [Nettoyage](#)
5. [Lubrification](#)
6. [Entretien ordinaire](#)
7. [Entretien extraordinaire](#)
8. [Diagnostic et recherche des pannes](#)

7 PIÈCES DE RECHANGE ACCESSOIRES

1. [Assistance](#)
2. [Pièces de rechange](#)
3. [Accessoires](#)

8 INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. [Élimination des déchets](#)
2. [Mise hors service et démantèlement](#)
3. [Procédures de travail sûres](#)

9 ANNEXES

1. [Dessins de la machine](#)
2. [Schémas électriques](#)
3. [Schémas oléohydrauliques](#)
4. [Schémas pneumatiques](#)

0 PRÉAMBULE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	FINALITÉ DU MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN
---	--

Le présent Manuel d'Instructions est partie intégrante de la machine et a pour but de fournir toutes les informations nécessaires pour :

- La sensibilisation des opérateurs face aux problématiques de la sécurité ;
- La manipulation de la machine, emballée et déballée en conditions de sécurité ;
- La bonne installation de la machine ;
- La connaissance approfondie de son fonctionnement et de ses limites ;
- Son utilisation correcte dans des conditions de sécurité ;
- Effectuer des interventions d'entretien, de manière correcte et sûre ;
- Démanteler la machine en conditions de sécurité et dans le respect des normes en vigueur pour la protection de la santé des travailleurs et de l'environnement.



Les responsables des services de l'entreprise, où cette machine sera installée, ont l'obligation, conformément à la réglementation en vigueur, de lire attentivement le contenu de ce manuel d'Instructions et de le faire lire aux conducteurs et aux techniciens d'entretien, pour les parties qui les concernent.

Le temps passé à cet effet sera largement récompensé par le bon fonctionnement de la machine et son utilisation dans de parfaites conditions de sécurité.

Ce document suppose que les normes en vigueur relatives à la sécurité et l'hygiène dans le lieu de travail soient respectées dans les établissements où la machine est destinée.

Les instructions, les dessins et la documentation contenus dans ce manuel sont de nature technique réservée, de la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits de quelque manière que ce soit, en totalité ou en partie.

Le client est également responsable de s'assurer que, dans le cas où ce document est modifié par le fabricant, seules les versions mises à jour du manuel sont effectivement présentes dans les points d'utilisation.

0 PRÉAMBULE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

2	COMMENT LIRE LE MANUEL D'INSTRUCTIONS
----------	--

Le Manuel a été divisé en chapitres autonomes, chacun d'eux s'adresse à une figure d'opérateur spécifique (INSTALLATEUR, CONDUCTEUR, ET TECHNICIEN D'ENTRETIEN), pour lequel ont été définies les compétences nécessaires pour opérer sur la machine dans des conditions de sécurité.

La séquence des chapitres répond à la logique temporelle de la vie de la machine.

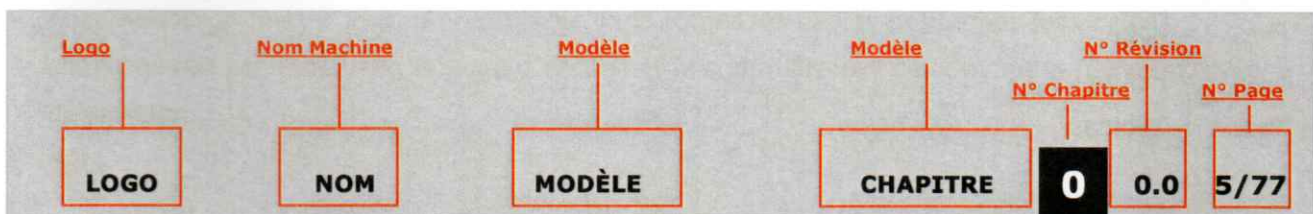
Pour faciliter la compréhension immédiate du texte, des termes, des abréviations et des pictogrammes dont la signification est indiquée au par. 6 sont utilisés.

Le Manuel d'Instructions est composé d'une couverture, d'un sommaire et d'une série de chapitres (sections).

La page initiale fournit les données d'identification de la machine et du modèle (et éventuel matricule), la révision du Manuel d'Instructions et, enfin, une photographie/dessin du type de machine décrit, afin de faciliter au lecteur l'identification de la machine et du manuel.

Dès la première page du sommaire, se trouve le tableau de révision du Manuel d'Instructions et de ses parties, qui corrèle le niveau de révision de l'ensemble du Manuel avec celui du sommaire et des chapitres composants, et indique la date d'émission de l'ensemble du Manuel avec un certain niveau de révision.

NUMÉRATION DES PAGES

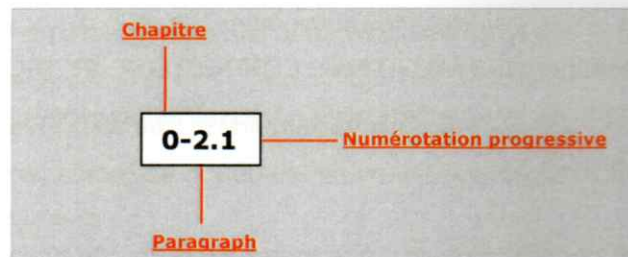


NUMÉROTATION DES FIGURES

Chaque figure est numérotée progressivement.

La numérotation est composée comme suit :

0.2.1



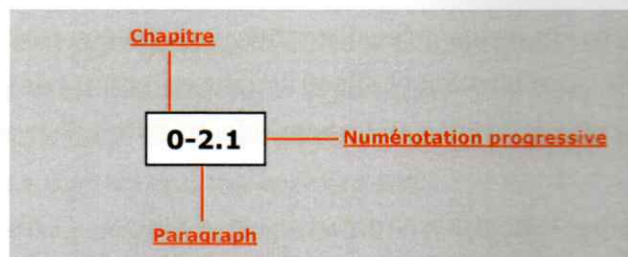
NUMÉROTATION DES TABLEAUX

Chaque tableau est numéroté progressivement.

La numérotation repart de « 1 » à chaque changement de section.

La numérotation est composée comme suit :

0-2.1



ABBREVIATIONS

Sect. = Section

Chap. = Chapitre

Par. = Paragraphe

Pag. = Page

Fig. = Figure

Tab. = Tableau

UNITÉ DE MESURE

Les unités de mesure présentes sont celles prévues par le **Système International (SI)**

0 PRÉAMBULE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

3	CONSERVATION DU MANUEL D'INSTRUCTIONS
----------	--

Le Manuel d'Instructions doit être conservé avec soin et doit accompagner la machine dans tous les passages de propriété qu'elle peut avoir dans sa vie.

La conservation doit être favorisée en le manipulant avec précaution, avec des mains propres et en évitant de le déposer sur des surfaces sales.

Aucune partie ne doit être enlevée, déchirée ou modifiée.

Le manuel doit être stocké dans un environnement protégé de l'humidité et de la chaleur et à proximité de la machine à laquelle il se rapporte.

Le fabricant, à la demande de l'Utilisateur, peut fournir d'autres copies du manuel d'instructions de la machine.

0 PRÉAMBULE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

4	MÉTHODOLOGIE DE MISE À JOUR DU MANUEL D'INSTRUCTIONS
----------	---

Le fabricant se réserve le droit de modifier le projet et apporter des améliorations à la machine sans le communiquer aux clients, et sans mettre à jour le manuel déjà livré à l'utilisateur.

En outre, en cas de modification de la machine installée chez le client, convenue avec le fabricant et impliquant la modification d'un ou plusieurs chapitres du manuel d'instructions, il sera de la responsabilité du fabricant d'envoyer aux possesseurs du Manuel d'Instructions les chapitres concernés par la modification, avec le nouveau modèle de révision globale de celui-ci.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur, en suivant les instructions qui accompagnent la documentation mise à jour, de remplacer dans toutes les copies possédées les anciens chapitres par les nouveaux, la page d'accueil et le sommaire par ceux ayant le nouveau niveau de révision.



Le fabricant est responsable des descriptions données en italien ; les traductions ne peuvent pas être entièrement vérifiées, donc si une incohérence est remarquée, il faut porter attention à la langue italienne et contacter notre bureau commercial, qui effectuera la modification opportune.

0 PRÉAMBULE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

5	DESTINATAIRES
----------	----------------------

Le Manuel en question est adressé : à l'Installateur, à l'Opérateur et au Personnel Qualifié chargé de l'entretien de la machine.

PERSONNE EXPOSÉE

désigne toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse ;

OPÉRATEUR

désigne la ou les personnes chargées de l'installation, de l'exploitation, de la régulation, du nettoyage, de la réparation et du déplacement d'une machine et de son entretien ;

PERSONNEL QUALIFIÉ OU OPÉRATEUR QUALIFIÉ

désignent les personnes qui ont suivi des cours de spécialisation, une formation, etc. et qui ont de l'expérience dans l'installation, la mise en service et l'entretien, la préparation, le transport de la machine.

Qualification des destinataires (voir PAR, 0.6)

La machine est destinée à une utilisation industrielle, et donc professionnelle et non généralisée ; c'est pourquoi son usage peut être confié à des figures qualifiées, en particulier qui :

- Soient majeurs ;
- Soient physiquement et psychologiquement aptes à effectuer des travaux de difficulté technique ;
- Aient été adéquatement instruits sur l'utilisation et sur l'entretien de la machine ;
- Soient considérés aptes par l'employeur pour effectuer les tâches attribuées ;
- Soient capables de comprendre et interpréter le manuel de l'opérateur et les consignes de sécurité ;
- Connaissent les procédures d'urgence et leur application ;
- Possèdent la capacité d'actionner le type spécifique d'appareil ;
- Soient familiarisés avec les normes spécifiques du cas ;
- Aient compris les procédures opérationnelles définies par le Constructeur de la machine.

0 PRÉAMBULE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

6	GLOSSAIRE ET PICTOGRAMMES
---	----------------------------------

Dans le paragraphe suivant sont énumérés les termes non communs ou toutefois ayant un sens différent du commun.

Ci-dessous sont expliquées les abréviations utilisées, et la signification des pictogrammes pour indiquer la qualification de l'opérateur et l'état de la machine ; leur utilisation permet de fournir rapidement et de manière univoque les informations nécessaires pour l'utilisation correcte de la machine dans des conditions de sécurité.

GLOSSAIRE (Ann. I p. 1.1.1 Dir. 2006/42/CE)

DANGER

Une source potentielle de blessure ou nocive pour la santé ;

ZONE DANGEREUSE

Toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de cette personne ;

PERSONNE EXPOSÉE

Toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse ;

OPÉRATEUR

La ou les personnes chargées de l'installation, de l'exploitation, de la régulation, du nettoyage, de la réparation et du déplacement d'une machine et de son entretien ;

RISQUE

Combinaison de la probabilité et de la gravité d'une blessure ou d'un dommage pour la santé qui peuvent survenir dans une situation dangereuse ;

PROTECTEUR

élément de la machine utilisé spécifiquement pour garantir la protection au moyen d'une barrière matérielle ;

DISPOSITIF DE PROTECTION

dispositif (différent du protecteur) qui réduit le risque, tout seul ou associé à un protecteur ;

UTILISATION PRÉVUE

L'utilisation de la machine conformément aux informations fournies dans les instructions pour l'utilisation ;

UTILISATION INCORRECTE RAISONABLEMENT PRÉVISIBLE

Utilisation de la machine d'une autre manière que celle indiquée dans les instructions pour l'utilisation, mais qui peut dériver du comportement humain facilement prévisible.

AUTRES DÉFINITIONS**INTERACTION HOMME-MACHINE**

Toute situation dans laquelle un opérateur se trouve en interaction avec la machine dans l'une des phases de fonctionnement à tout moment de la vie de celle-ci ;

QUALIFICATION DE L'OPÉRATEUR

Niveau minimum des compétences que doit posséder l'opérateur pour effectuer l'opération décrite ;

NOMBRE D'OPÉRATEURS

Nombre d'opérateurs aptes à effectuer l'opération décrite de manière optimale et résultant d'une analyse minutieuse menée par le fabricant ; c'est pourquoi l'utilisateur avec un nombre différent d'employés pourrait empêcher l'atteinte du résultat attendu ou mettre en danger la sécurité du personnel impliqué ;

ÉTAT DE LA MACHINE

L'état de la machine inclut le mode de fonctionnement, par exemple la marche automatique, la commande à action maintenue (jog), l'arrêt, etc. l'état des dispositifs de sécurité présents sur la machine tels que les protecteurs inclus, les protecteurs exclus, l'arrêt d'urgence pressé, le type d'isolation des sources d'énergie, etc.

RISQUE RÉSIDUEL :

Les risques qui subsistent, malgré les mesures de protection intégrées adoptées dans la conception de la machine et malgré les protections et les mesures de protection complémentaires adoptées.

COMPOSANT DE SÉCURITÉ

Composant :

- destiné à accomplir une fonction de sécurité ;
 - dont la panne et/ou dysfonctionnement compromet la sécurité de personnes.
- (ex. outil de levage ; protecteur fixe, mobile, réglable, etc., dispositif électrique, électronique, optique pneumatique, hydraulique, qui garantit, en interverrouillant, un protecteur, etc.).

PICTOGRAMMES







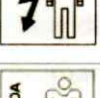
Les descriptions précédées par ce symbole contiennent :

informations/prescriptions très importantes, particulièrement en ce qui concerne la sécurité.

Le non-respect peut comporter :

- dangers pour la sécurité des opérateurs ;
- perte de la garantie contractuelle ;
- déclinaison des responsabilités du constructeur.








PICTOGRAMMES RELATIFS À LA QUALIFICATION DE L'OPÉRATEUR

Sim.	Description
	Ouvrier générique : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples sous les ordres de techniciens qualifiés.
	Conducteur de moyens de levage et de déplacement : opérateur qualifié pour l'utilisation de moyens de levage et de déplacement de matériaux et de machines (en suivant strictement les instructions du fabricant), en conformité avec les lois en vigueur dans le pays de l'utilisateur de la machine.
	Conducteur de la machine du 1er niveau : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples, à savoir la conduite de la machine par l'utilisation des boutons situés sur le boîtier de commande, opérations de chargement et de déchargement des matériaux utilisés pendant la production, avec les protections installées et activées ; il n'est pas autorisé à utiliser la machine avec le fonctionnement à commande à action maintenue (JOG).
	Conducteur de la machine de 2ème niveau : personnel capable d'effectuer les tâches du conducteur de 1er niveau et, par ailleurs, capable d'opérer sur la machine avec une commande à action maintenue (JOG), pour effectuer généralement de simples fonctions de démarrage de la production ou de son réarmement suite à une pause et des fonctions de réglage.
	Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.
	Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglage, d'entretien et de réparations. Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.
	Technicien di constructeur : technicien qualifié mis à disposition par le constructeur pour effectuer des opérations de nature complexe dans des situations particulières ou, toutefois, convenues avec l'utilisateur. Les compétences sont, selon les cas, de type mécanique et/ou électrique et/ou électronique et/ou logiciel.

Tab. 0-6.1

PICTOGRAMMES RELATIFS À L'ÉTAT DE LA MACHINE

Les pictogrammes contenus dans un encadré peuvent être utilisés pour fournir des **INFORMATIONS** sur l'état de la machine. L'utilisation de ces pictogrammes n'est pas prévue pour une configuration base de la machine.

Sim.	État de la machine
	Machine éteinte : avec alimentation d'énergie électrique et pneumatique coupée.
	Machine allumée : avec une alimentation électrique et pneumatique connectée et dans un état d'arrêt sécurisé avec des protecteurs mobiles ouverts (spécifiant lesquels) ; JOG non activé, protecteurs fixes fermés.
	Machine allumée : avec une alimentation électrique et pneumatique connectée et dans un état d'arrêt sécurisé au moyen d'un bouton-poussoir d'urgence dans une position retenue ou d'un autre élément de commande situé à proximité de la zone d'intervention (en spécifiant le bouton-poussoir ou l'organe à utiliser).
	Machine en mouvement : avec fonctionnement automatique, protecteurs mobiles fermés avec les dispositifs d'interverrouillage activés et les protecteurs fixes fermés.
	Machine en mouvement : avec fonctionnement avec commande à action maintenue (JOG), protecteurs mobiles fermés avec les dispositifs relatifs d'interverrouillage activés et les protecteurs fixes fermés.
	Machine ne mouvement : avec fonctionnement avec commande à action maintenue (JOG), un ou plusieurs protecteurs mobiles désactivables ouverts (en précisant lesquels) avec les dispositifs relatifs d'interverrouillage désactivés, le reste des éventuels protecteurs mobiles fermés avec les dispositif relatifs d'interverrouillage activés et les protecteurs fixes fermés.
	Machine allumée : arrêtée et prédisposée au démarrage (conditions d'attente) grâce à l'activation par consentement fonctionnel (ex. présence du produit), protecteurs mobiles fermés avec dispositif de sécurité inclus et protecteurs fixes fermés.

Tab. 0-6.2

PICTOGRAMMES RELATIFS À LA SÉCURITÉ

- Les pictogrammes contenus dans un triangle indiquent **DANGER**.
- Les pictogrammes contenus dans un cercle imposent une **INTERDICTION/OBLIGATION**.

Tableau à titre d'exemple non exhaustif.

P.	Dénomination
	Tension électrique dangereuse.
	Écrasement des membres supérieurs.
	Encastrement.
	Entraînement.
	Danger générique.
	Interdiction d'accès aux personnes non autorisées.
	Ne pas retirer les dispositifs de sécurité.
	Interdiction de nettoyer, huiler, graisser ou régler à la main des organes en mouvement.
	Interdiction d'effectuer des travaux avant d'avoir coupé la tension.
	Interdiction d'utiliser l'eau sur des parties sous tension ou potentiellement sous tension
	Gants de protection obligatoires
	Chaussures de sécurité obligatoires :

Tab. 0-6.3

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	DONNÉES D'IDENTIFICATION DU CONSTRUCTEUR
----------	---

CONSTRUCTEUR

ITALBAKERY Srl**SIÈGE LÉGAL - ADMINISTRATIF**

Quartiere Sante Ferroli, 7

37032 Monteforte d'Alpone (VR) - Italy

Tel: +39 045 7611162

Portable : +39 366 5364199

Fax : +39 045 6103931

SERVICE APRÈS-VENTE/PIÈCES DE RECHANGE

Tél : +39 045 7611162

Portable : +39 366 5364199

Fax : +39 045 6103931

CALL CENTER

Tél : +39 045 7611162

CONTACTSinfo@italbakery.comcommerciale@italbakery.com

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

2	DONNÉES D'IDENTIFICATION ET PLAQUES DE LA MACHINE
----------	--

Chaque machine est identifiée par une plaque CE sur laquelle sont fournies de manière indélébile les données de référence de celle-ci.

Pour toute communication avec le constructeur ou les centres d'assistance, veuillez toujours communiquer ces références.

Fig. 1-2.0



La position de la plaque signalétique sur la Machine peut varier selon les machines, elle est généralement positionnée comme indiqué sur la figure suivante.

Fig. 1-2.1



1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

3	Déclarations
----------	---------------------

La machine est réalisée en conformité avec les Directives Communautaires pertinentes et applicables au moment de son émission sur le marché.

ANNEXE IV Directive 2006/42/CE

La machine n'est pas concernée par celles mentionnées dans l'Ann. IV de la Directive 2006/42/CE.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

(Ann. IIA DIR. 2006/42/CE)

LE FABRICANT

Entreprise
Entreprise

Adresse
Adresse

Ville
Ville

CP
CP

Pays
Pays

Pr
Province

DÉCLARE QUE LA MACHINE

Machine
Description

Modèle
Modèle

Numéro de série
Série/matricule

2010
Année de

Nom Commercial
Nom Commercial

Utilisation prévue
Utilisation prévue

EST CONFORME AUX DIRECTIVES

Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et qui modifie la directive 95/16/CE.

Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 décembre 2004 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique.

Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être utilisé dans certaines limites de tension.

Référence aux normes harmonisées :

Normes techniques harmonisées appliquées

Référence des spécifications techniques :

Normes et spécifications techniques nationales appliquées

ET AUTORISE

Prénom Nom
Appellation

Adresse
Adresse

Ville
Ville

CP
CP

Pays
Pays

Province
Province

À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE POUR SON COMPTE

ET AUTORISE

Lieu et date du document

Lieu, 00/00/2010

Le fabricant

Signature

Mention

D.C.: DC N-001/000001

L'original est joint à la documentation de la machine

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAR DESCRIPTION

4 NORMES DE SÉCURITÉ

La machine a été réalisée conformément aux **Normes Techniques** sous-mentionnées :

Tab. 1-4.0

UNI EN ISO 12100	Sécurité des machines - Concepts fondamentaux, principes généraux de conception - Évaluation des risques et réduction des risques
UNI EN ISO 13857	Sécurité des machines - Distances de sécurité pour empêcher l'atteinte de zones dangereuses avec les membres supérieurs et inférieurs.
UNI EN ISO 13850	Sécurité des machines - Système d'arrêt d'urgence, aspects fonctionnels.
CEI EN 60204-1	Sécurité des machines - Équipement électrique des machines Partie I : Règles générales.
UNI EN ISO 14121-1	Sécurité des machines - évaluation des risques - Partie 1 : Principes
CEI EN 61000-6-2	Compatibilité électromagnétique - Immunité dans le domaine industriel
CEI EN 61000-6-4	Compatibilité électromagnétique - Émission dans le domaine industriel
UNI EN 1672-1	Machines pour l'industrie alimentaire - Concepts de base - Partie 1 : Exigences de sécurité

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

5 INFORMATIONS SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Les machines sont couvertes par la garantie, comme il est prévu dans les conditions générales de vente. Si, pendant la période de validité, des dysfonctionnements ou des défauts de certaines parties de la machine se produisent et entrent dans les cas indiqués par la garantie, le fabricant réparera ou remplacera les pièces défectueuses après les vérifications appropriées. Nous rappelons que les modifications effectuées par l'utilisateur, sans l'autorisation écrite expresse du fabricant, annuleront la garantie et déchargeront le fabricant de toute responsabilité pour les dommages causés par un produit défectueux.

Ceci s'applique en particulier lorsque les modifications précitées sont effectuées sur les dispositifs de sécurité, en dégradant leur efficacité.

Les mêmes considérations s'appliquent lors de l'utilisation de pièces de rechange non originales ou de pièces autres que celles explicitement indiquées par le fabricant comme « DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ».

Pour toutes ces raisons, nous conseillons nos clients de contacter toujours notre service d'Assistance.

Pour tout litige de caractère légal, le tribunal compétent est celui de Vérone.

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAR	DESCRIPTION
6	PRÉDISPOSITIONS À LA CHARGE DU CLIENTE

Sous réserve d'accords contractuels différents, sont normalement à la charge du Client :

- Prédpositions des locaux, y compris les travaux de maçonnerie et / ou canalisations requises ;
- Alimentation électrique de la machine, conforme aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation ;
- Toute autre prédposition nécessaire.

2 SÉCURITÉ

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ
---	--



Avant d'utiliser la machine, lire attentivement les instructions contenues dans ce Manuel et suivre attentivement les instructions qui y sont contenues.

Le fabricant a fait tous les efforts pour concevoir cette machine, autant que possible **INTRINSÈQUEMENT SÛRE**.

Il l'a également équipée de toutes les protections et dispositifs de sécurité jugés nécessaires ; enfin, il lui a fourni suffisamment d'informations afin qu'elle soit utilisée correctement et en toute sécurité.

À cette fin, dans chaque chapitre, si nécessaire, pour chaque interaction homme-machine, les informations suivantes ont été indiquées :

- Qualification minimale de l'opérateur requise ;
- Nombre d'opérateurs nécessaires ;
- État de la machine ;
- Risques résiduels ;
- Moyens personnels de protection nécessaires ou conseillés ;
- Prévention d'erreurs humaines ;
- Interdictions / obligations relatives à des comportements incorrects raisonnablement prévisibles.



Ces informations doivent être scrupuleusement respectées

L'utilisateur peut intégrer de manière appropriée les informations fournies par le fabricant à des instructions de travail supplémentaires, n'allant évidemment pas à l'encontre de ce qui est écrit dans ce Manuel d'Instructions, pour contribuer à une utilisation sûre de la machine.

Par exemple, il faut porter une attention particulière aux vêtements que porte la personne qui intervient sur la machine :

- Éviter d'utiliser des vêtements pouvant restés accrochés à des parties de la machine ;
- Éviter d'utiliser des cravates ou d'autres vêtements flottants ;
- Éviter de porter des bagues encombrantes ou des bracelets susceptibles de coincer les mains dans les organes de la machine.

Lorsque cela est nécessaire, d'autres recommandations seront spécifiées dans le Manuel pour l'utilisateur sur les mesures de prévention, sur les équipements de protection individuelle, sur les informations destinées à prévenir les erreurs humaines et sur les interdictions liées aux comportements inacceptables raisonnablement prévisibles.

Il est toutefois indispensable de suivre scrupuleusement les indications suivantes.

- Il est strictement interdit de faire fonctionner la machine de manière automatique avec les protecteurs fixes et/ou mobiles démontés ;
- Il est absolument interdit d'exclure les sécurités installées sur la machines ;
- Les opérations avec une sécurité réduite doivent être effectuées en respectant scrupuleusement les indications fournies dans les descriptions relatives,
- Après une opération avec des sécurités exclues, l'état de la machine avec les protections activées doit être restauré au plus vite ;
- Les opérations de lavage doivent être effectuées avec les dispositifs de séparation électrique et pneumatique sectionnés (en fonction du modèle de la machine) ;
- Ne pas modifier les pièces de la machine pour une raison quelconque ; en cas de dysfonctionnement, en cas de non-respect de ce qui précède, le fabricant n'est pas responsable des conséquences. Il est conseillé de demander d'éventuelles modifications directement au constructeur ;
- Nettoyer les revêtements des machines, les panneaux et les commandes avec des chiffons doux et secs ou légèrement imbibés d'une solution détergente douce (sauf spécification contraire pour des exigences particulières ou des protocoles de désinfection spécifiques) ; ne pas utiliser de solvant, tel que l'alcool ou l'essence, car les surfaces peuvent être endommagées ;
- Positionner les machines comme il a été établi lors de la commande selon les schémas fournis par le fabricant, sinon celui-ci ne sera pas responsable des inconvénients.



IMPORTANT

Le fabricant s'estime dégagé de toute responsabilité pour les dommages causés par la machine à des personnes, des animaux ou des biens en cas de :

- **utilisation de la machine de la part du personnel non adéquatement formé ;**
- **utilisation impropre de la machine ;**
- **défauts d'alimentation électrique, hydraulique ou pneumatique ;**
- **installation et assemblage incorrects ;**
- **carences d'entretien prévu ;**
- **modifications ou interventions non autorisées ;**
- **utilisation de pièces de rechange non originales ou non spécifiques pour le modèle ;**
- **non-respect total ou partiel des instructions ;**
- **utilisation contraire aux normes nationales spécifiques ;**

- **calamités et événements exceptionnels.**

Consignes générales

Les éléments mobiles doivent toujours être utilisés conformément aux instructions du fabricant, comme indiqué dans ce manuel, qui doit toujours être disponible sur le lieu de travail. Tous les dispositifs de sécurité situés sur les éléments mobiles pour prévenir les accidents et protéger la sécurité ne peuvent pas être modifiés ou supprimés, mais doivent être correctement conservés.

L'utilisateur doit informer rapidement l'employeur ou son supérieur direct de tout défaut ou anomalie présente sur les éléments mobiles.

Contrôles et vérifications

Ils doivent être effectués comme indiqué dans le chapitre 6 du Manuel d'Instructions.

Si les pièces consommées ou défectueuses ne sont pas remplacées rapidement, le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages résultant d'accidents.

Les contrôles doivent être effectués par une personne experte ; ils doivent être de type visuel et fonctionnel, dans le but de garantir la sécurité de la machine.

Ils comprennent :

- vérification de toutes les structures portantes qui ne doivent présenter aucune fissure, rupture, endommagement, déformation, corrosion, usure ou altération par rapport aux caractéristiques d'origine ;
- vérification de tous les organes mécaniques, y compris les chaînes de levage ;
- vérification de toutes les sécurités installées sur la machine ;
- vérification de tous les raccordements avec pivots et vis ;
- vérification fonctionnelle de la machine ;
- vérification de l'état de la machine ;
- vérification du circuit d'alimentation électrique.

Les résultats de cette vérification devront être indiqués sur une fiche spécifique.



ATTENTION !

Si des anomalies sont détectées, elles doivent être éliminées avant que la machine ne soit remise en service, et l'expert qui effectue le contrôle doit noter sur la fiche la réparation effectuée, approuvant ainsi la conformité de la machine.

Si la personne qui effectue la vérification trouve des fissures ou des anomalies dangereuses, elle doit informer rapidement le fabricant de la machine.

Mettre la machine hors service en cas de dysfonctionnement, en effectuant les vérifications et / ou les réparations nécessaires.

S'assurer qu'il n'y ait pas d'objets entre les pièces de la machine.

Contrôler qu'après chaque intervention d'entretien, aucun objet ne reste encastré entre les organes en mouvement.

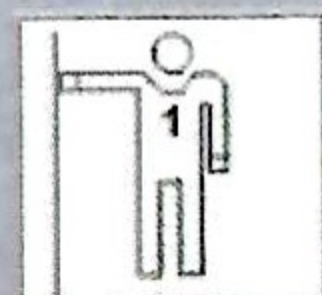
Afin de garantir une sécurité maximale lors de l'actionnement de la machine, il est toutefois

INTERDIT de :

- Altérer une partie quelconque de la machine ;
- Laisser les éléments mobiles sans surveillance ou exposés ;
- Utiliser une machine qui marche, mais pas en parfait état de fonctionnement ;
- Modifier la machine pour changer l'utilisation initialement établie, sans l'autorisation explicite du fabricant ou sans assumer l'entière responsabilité imposée par la Directive Machines 2006/42 / CE et d'autres directives applicables.
- Déplacer les parties mobiles avec des opérations manuelles en cas d'absence d'énergie.

2 SÉCURITÉ

PAR	DESCRIPTION
2	UTILISATION PRÉVUE



Conducteur de la machine du 1er niveau : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples, à savoir la conduite de la machine par l'utilisation des boutons situés sur le boîtier de commande, opérations de chargement et de déchargement des matériaux utilisés pendant la production, avec les protections installées et activées ; il n'est pas autorisé à utiliser la machine avec le fonctionnement à commande à action maintenue (JOG).

Le pétrin est utilisé pour produire des mélanges d'eau et de farine afin d'obtenir une masse homogène de pâte alimentaire destinée successivement à d'autres préparations et à la cuisson finale.



L'utilisation de produits/matériel différents de ceux spécifiés par le constructeur, pouvant créer des dommages à la machine et des situations de danger pour l'opérateur et/ou les personnes à proximité de la Machine, est considéré incorrect ou impropre.

2 SÉCURITÉ

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

3	CONTRE-INDICATIONS D'UTILISATION
---	---

La machine ne doit pas être utilisée :

- Pour des utilisations différentes de celles exposées au 3.2, pour des utilisations différentes ou non-mentionnées dans le présent manuel ;
- Dans une atmosphère explosive (ATEX de non-applicabilité), corrosive ou avec une forte concentration de poussières ou de substances huileuses en suspension dans l'air ;
- Dans une atmosphère à risque d'incendie ;
- Exposée aux intempéries ;
- Avec des dispositifs de sécurité exclus ou défectueux ;
- Avec des fils de liaison électriques et/ou moyens mécaniques qui excluent des services/parties de la machine.
- Avec des carters de protection mal positionnés.
- Avec les tableaux d'alimentation et de contrôle ouverts

2 SÉCURITÉ

PAR	DESCRIPTION
4	ZONES DANGEREUSES

Les zones jugées comme dangereuses du pétrin sont :

1 – Partie interne de la machine où fonctionne l'organe à fourche

Fig. 2-4.1



2 – Partie relative au panneau électrique inséré sur le côté de la machine

Fig. 2-4.2



2 SÉCURITÉ

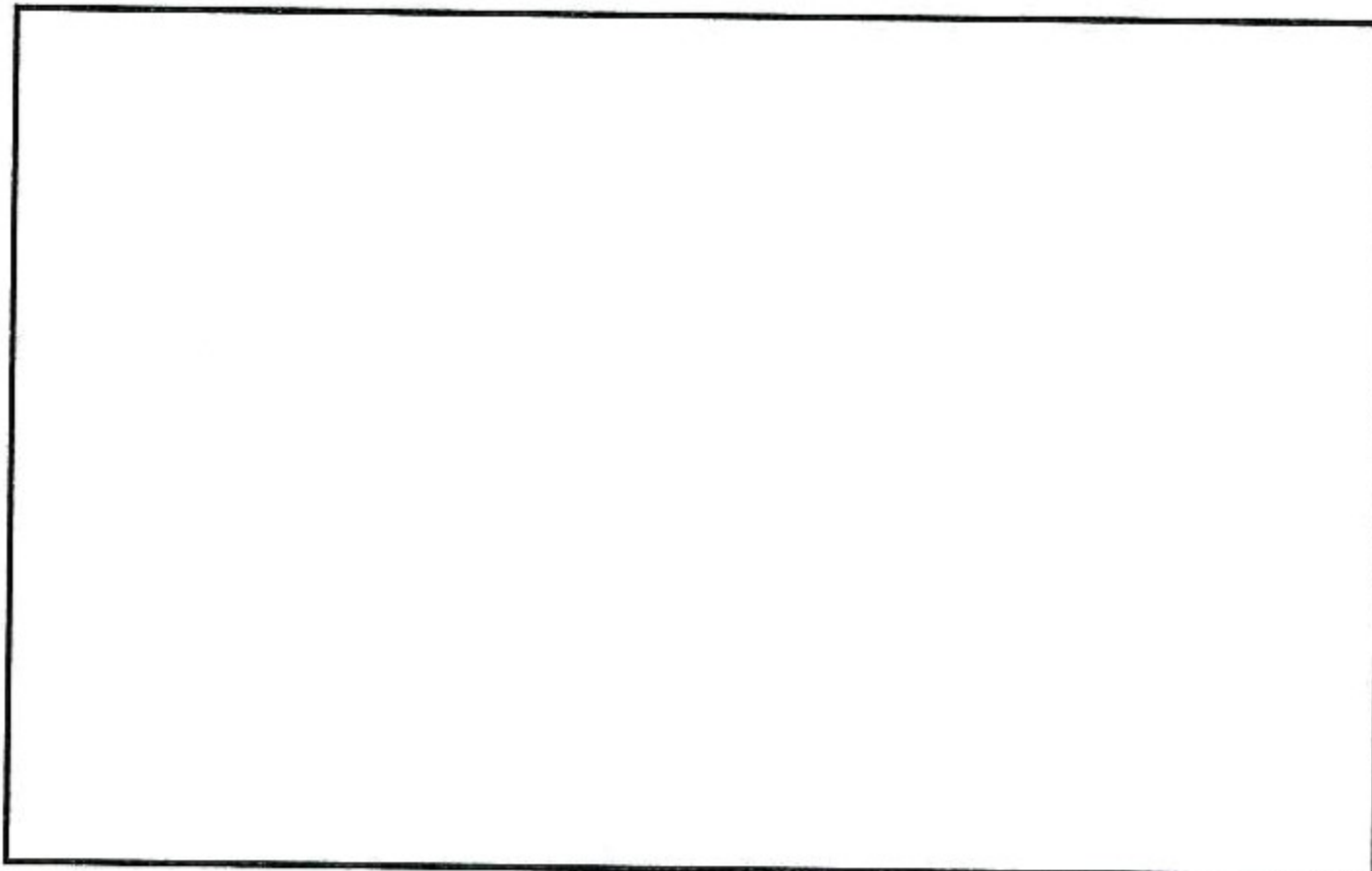
PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

5	DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
----------	--------------------------------

Les dispositifs de sécurité suivants sont installés sur la machine :

1. Arrêt d'urgence situé au sommet de la machine
2. Micro de contrôle pour l'ouverture de la protection de la zone de mélange
3. Contrôle de la présence de tension et arrêt de la machine
4. Disjoncteur des moteurs à l'intérieur du tableau électrique (voir le schéma électrique ci-joint)

Fig. 2-5.1



Arrêt d'urgence

Fig. 2-5.2



**Micro de contrôle pour l'ouverture de la protection
Zone de mélange**

Fig. 2-5.3



Contrôle de la présence de tension et arrêt de la machine

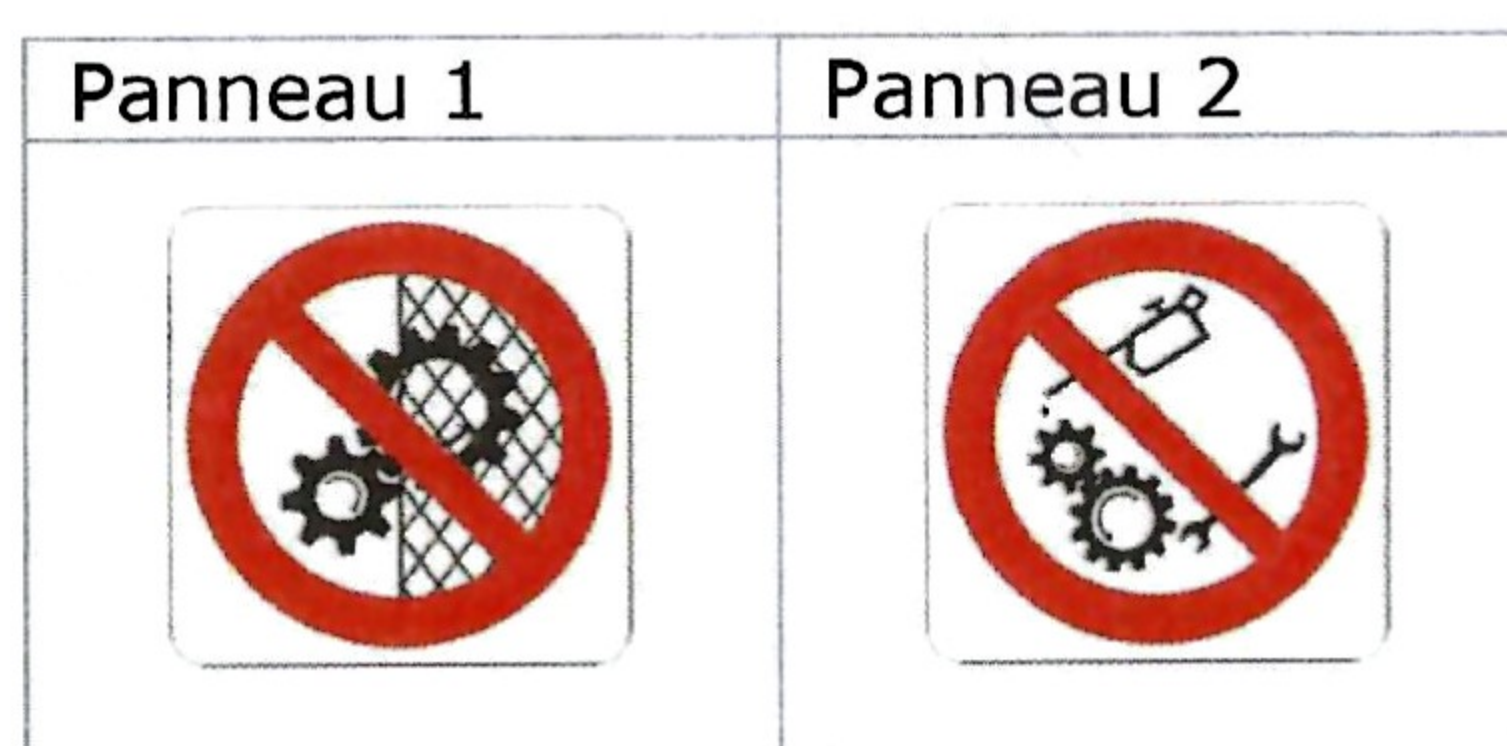
2 SÉCURITÉ

PAR	DESCRIPTION
6	SIGNALISATION

La signalisation qui devra être installée à proximité de la machine et de la zone de travail est la suivante :

Panneaux d'interdiction

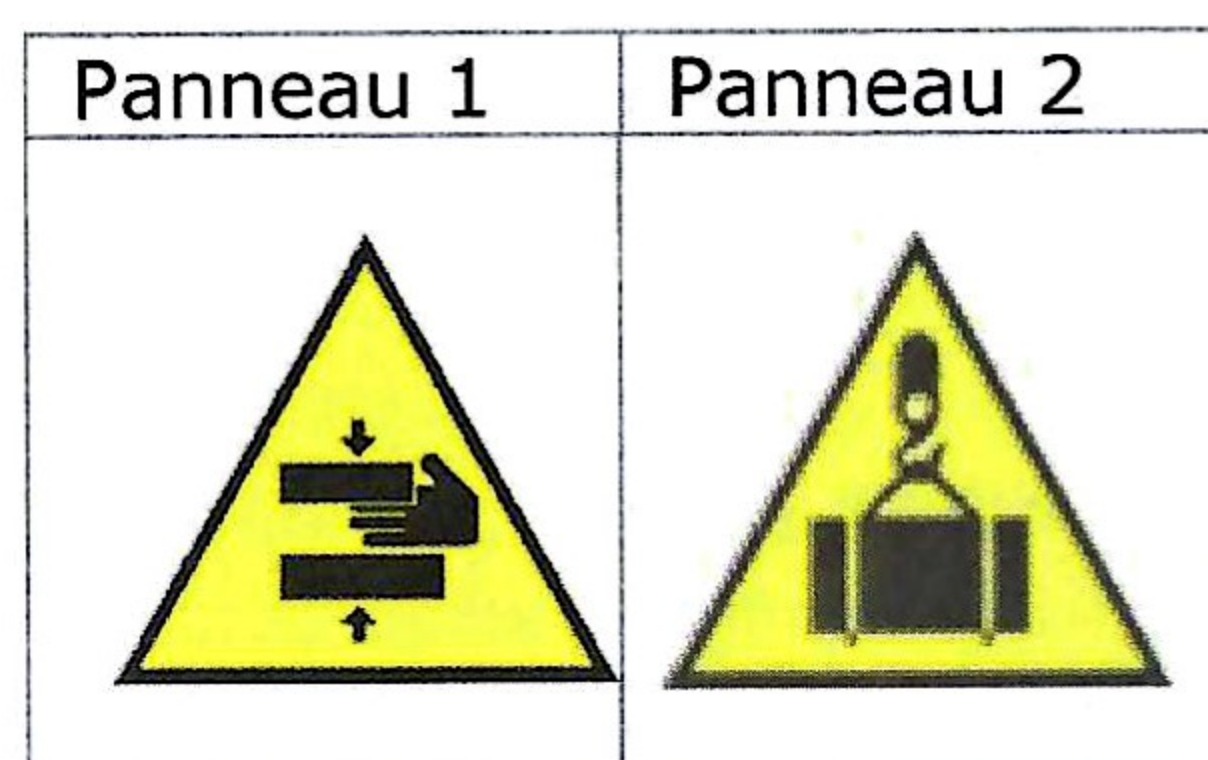
- Panneau indiquant l'interdiction de retirer les dispositifs de sécurité ou les protections de la machine ;
- Panneau indiquant l'interdiction de réparer et/ou régler durant l'actionnement (images d'exemple)



Tab. 2-6.1

Panneaux de danger

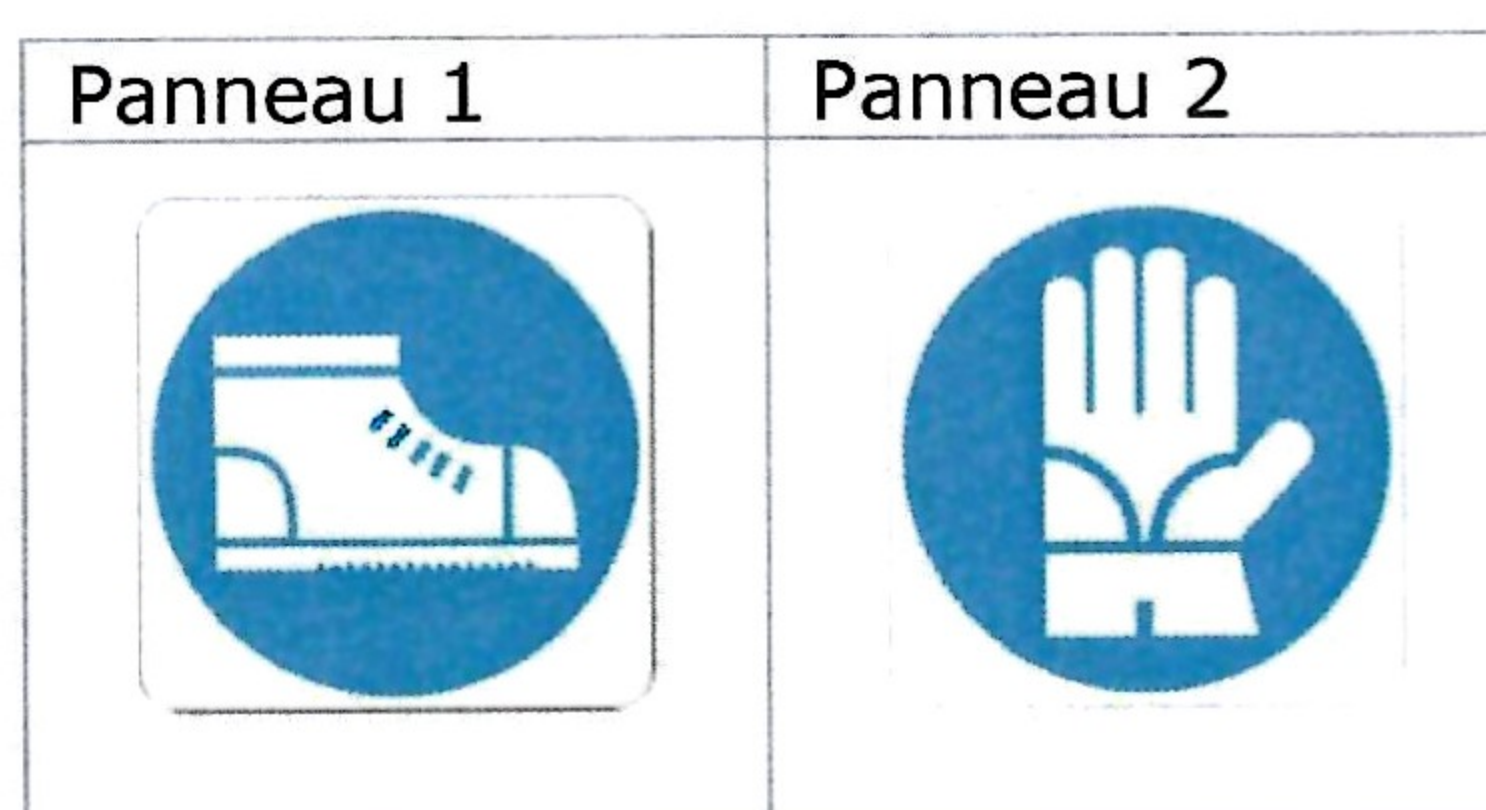
- Panneau indiquant le danger d'écrasement des mains. (images d'exemple)



Tab. 3-6.2

Panneaux d'obligation

- Panneau indiquant l'obligation d'utilisation de chaussures de sécurité ;
- Panneau indiquant l'obligation d'utilisation des gants ;
- Panneau indiquant l'obligation d'utilisation de vêtements de protection . (images d'exemple)



Tab. 2-6.3

Fig. 2.6.1



2 SÉCURITÉ

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

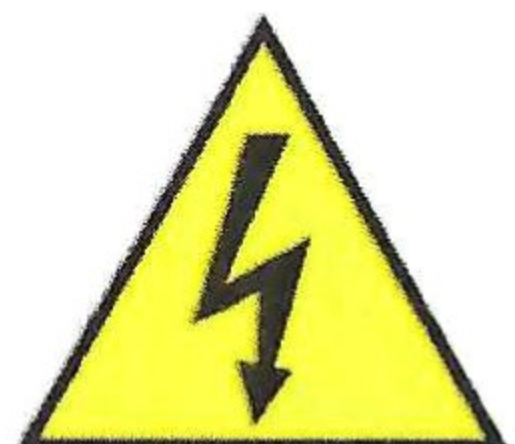
7	RISQUES RÉSIDUELS
---	--------------------------

Il est nécessaire de faire attention aux risques résiduels suivants qui sont présents lorsque la machine est utilisée et qui ne peuvent pas être éliminés.



ATTENTION : MOUVEMENTS DANGEREUX

Aucune personne, à l'exception de l'opérateur, n'est autorisée à rester autour de la machine. En cas de présence de personnes tierces, arrêter immédiatement les mouvements, et les obliger à s'éloigner.



ATTENTION : RISQUES ÉLECTRIQUES POUR DES PARTIES SOUS TENSION

Les opérations sur le tableau électrique général de la machine doivent être effectuées uniquement par du personnel compétent et en tout cas avec le dispositif d'alimentation électrique de la machine sectionné.

3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	TRANSPORT ET DÉPLACEMENT
----------	---------------------------------



Conducteur de moyens de levage et de déplacement : opérateur qualifié pour l'utilisation de moyens de levage et de déplacement de matériaux et de machines (en suivant strictement les instructions du fabricant), en conformité avec les lois en vigueur dans le pays de l'utilisateur de la machine.

La machine peut être transportée avec un véhicule normal capable de supporter son poids et ses dimensions ; étant livrée totalement assemblée, elle doit être positionnée uniquement sur le lieu d'utilisation.

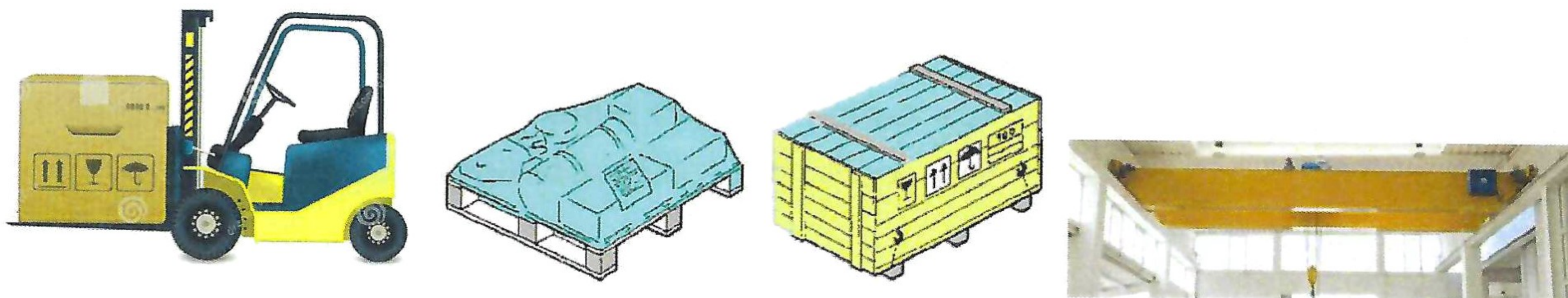
Il est préférable de soulever la machine avec un chariot élévateur (**voir figure Fig. 3.1.1**) équipé de fourches supportant les deux côtés.

Vérifier toujours le bon équilibre de poids de la machine lorsqu'elle est transportée à l'aide d'un chariot élévateur de façon à éviter des déplacements ou des chutes inattendues sur le sol de la machine.

Il est recommandé de toujours utiliser des moyens capables de supporter le poids (d'autres informations sur le poids et sur les dimensions de la machine seront indiquées sur l'emballage, de manière à éviter tout dommage aux personnes ou choses environnantes.

Pour les déplacements dans l'établissement, la machine peut être transportée avec un pont roulant, en la fixant correctement à l'aide de cordes ayant des caractéristiques de résistance adéquates en fonction du poids de la machine.

Fig. 3.1.1



Le Constructeur ne répond pas des dommages provoqués aux personnes ou aux choses pour l'utilisation de systèmes de levage différents de ceux susmentionnés.

3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

2	STOCKAGE
---	-----------------

En cas d'inactivité, la machine doit être stockée en adoptant les précautions suivantes :

- stocker la machine dans un lieu fermé ;
- graisser les parties non peintes avec des huiles spéciales pour le secteur alimentaire si nécessaire ;
- Protéger la machine des chocs et sollicitations ;
- protéger la machine de l'humidité et des écarts de température élevées ;
- éviter que la machine soit en contact avec des substances corrosives.

3 INSTALLATION

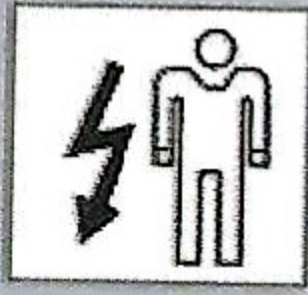
PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

3	PRÉDISPOSITIONS
---	------------------------

Prédispositions d'installation

Pour l'installation, il est nécessaire de prévoir une zone de manœuvre adaptée à la taille de la machine et aux moyens de levage choisis.

La prédisposition de la machine doit être effectuée de manière à optimiser l'ergonomie et la sécurité du lieu de travail : laisser autour de celle-ci une zone suffisante pour permettre des opérations faciles d'utilisation et d'entretien du matériel à travailler et pour les opérations d'entretien et de réglage.



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglages, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**

Prédisposition du système électrique

Le raccordement au système électrique qui alimente la machine doit être effectué par un personnel spécialisé et qualifié, respectant le schéma de câblage et les dispositions prescrites dans les Lois et / ou les Normes Techniques concernant la sécurité sur le lieu de travail et les systèmes électriques en vigueur.

Des sécurités appropriées doivent être prévues pour son fonctionnement comme prescrit en matière de sécurité sur le lieu de travail.



L'entreprise n'est pas responsable des dommages aux biens, personnes et / ou animaux causés par le non-respect de cette disposition.

Pour atteindre un **niveau de sécurité adéquat**, le système électrique auquel la machine est raccordée doit fournir, à la charge de l'utilisateur, un système de mise à la terre conforme aux dispositions du pays de l'utilisateur, et toute autre exécution dans le respect des règles de l'art, conformément aux lois et / ou aux normes techniques en matière de sécurité sur les lieux de travail et des systèmes électriques (par exemple, interrupteur magnétothermique et différentiel d'étalonnage approprié).

Préparer les raccordements pour la mise à la terre du boîtier de la machine.

**ATTENTION**

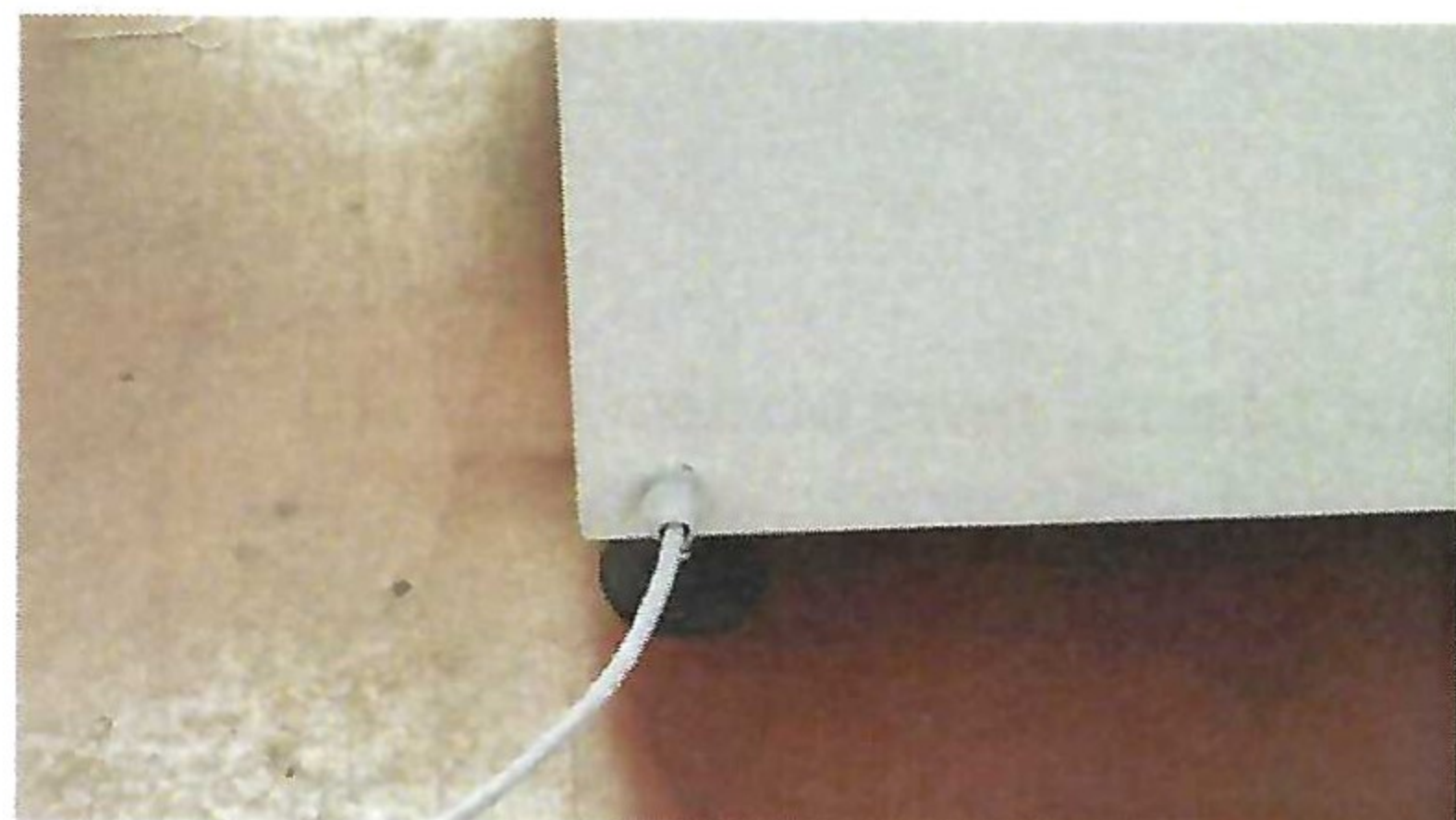
Ces prédispositions sont toujours à la charge et sous la responsabilité de l'utilisateur, et rien ne peut être attribué au fabricant pour des dommages aux choses, personnes et / ou animaux pour une mauvaise connexion électrique.

La machine est fournie avec un câble non câblé et un presse-étoupe prédisposé mais non fixé pour des raisons de transport, comme indiqué dans la figure 3.3.1

Fig. 3.3.1

Au moment de l'installation, il est important que l'acheteur fournisse une fiche de connexion spéciale en fonction des caractéristiques du système d'alimentation et de l'absorption de la machine indiquée dans la section des caractéristiques techniques de ce manuel.

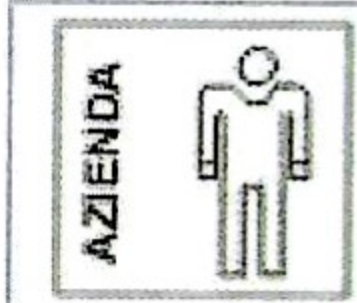
Le presse-étoupe fourni doit donc être fixé et serré pour obtenir un bloc mécanique sécurisé qui empêche le câble de se déplacer en cas de tir accidentel.

Fig. 3.3.2

3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

4	MONTAGE
---	----------------



Technicien di costruttore : tecnico qualificato messo a disposizione dal costruttore per effettuare delle operazioni di natura complessa in situazioni particolari o, comunque, convenute con l'utente. Le competenze sono, secondo i casi, di tipo meccanico e/o elettrico e/o elettronico e/o logico.

La macchina è interamente fornita assemblata, con l'eccezione del sistema elettrico come è indicato nel paragrafo precedente.

Non è necessario effettuare alcun altro tipo di montaggio.

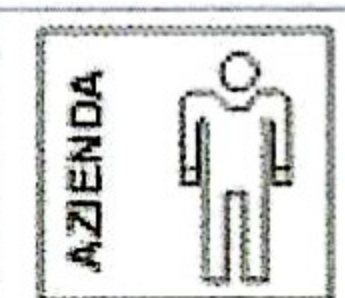
3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

5	MISE EN PLACE
----------	----------------------



Conducteur de moyens de levage et de déplacement : opérateur qualifié pour l'utilisation de moyens de levage et de déplacement de matériaux et de machines (en suivant strictement les instructions du fabricant), en conformité avec les lois en vigueur dans le pays de l'utilisateur de la machine.



Technicien di costruttore : technicien qualifié mis à disposition par le constructeur pour effectuer des opérations de nature complexe dans des situations particulières ou, toutefois, convenues avec l'utilisateur. Les compétences sont, selon les cas, de type mécanique et/ou électrique et/ou électronique et/ou logiciel.

Le pétrin devra être positionné de manière nivelée toujours en référence à l'endroit où elle sera utilisée.

Pour le bon nivellement du pétrin, agir sur les pieds de réglage présents sous la machine.

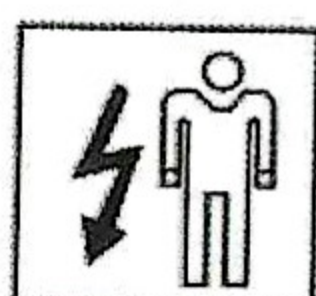
Fig. 3.5.1



3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

6	RACCORDEMENTS
----------	----------------------



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglage, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**



Technicien di costruttore : technicien qualifié mis à disposition par le constructeur pour effectuer des opérations de nature complexe dans des situations particulières ou, toutefois, convenues avec l'utilisateur. Les compétences sont, selon les cas, de type mécanique et/ou électrique et/ou électronique et/ou logiciel.

Raccordement électrique

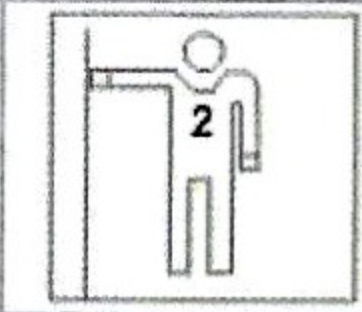
Les raccordements internes de la machine sont effectués par du personnel qualifié du fabricant.

Le raccordement électrique entre le panneau de la machine et la ligne d'alimentation électrique du client doit être effectué par du personnel qualifié du client, en s'assurant que le système soit équipé d'un système de mise à la terre et des dispositifs de protection relatifs (magnétothermiques et différentiels) selon les dispositions législatives du pays d'utilisation. Le schéma électrique nécessaire pour un raccordement correct à l'alimentation est également fourni en annexe.

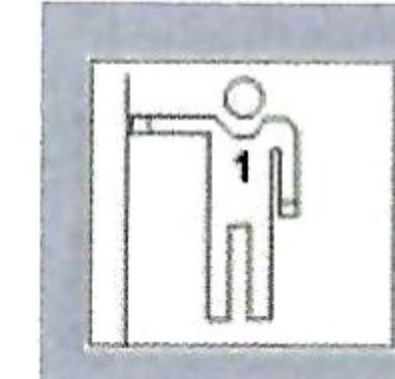
3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

7	CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES
---	--------------------------------



Conducteur de la machine de 2ème niveau : personnel capable d'effectuer les tâches du conducteur de 1er niveau et, par ailleurs, capable d'opérer sur la machine avec une commande à action maintenue (JOG), pour effectuer généralement de simples fonctions de démarrage de la production ou de son réarmement suite à une pause et des fonctions de réglage.



Conducteur de la machine du 1er niveau : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples, à savoir la conduite de la machine par l'utilisation des boutons situés sur le boîtier de commande, opérations de chargement et de déchargement des matériaux utilisés pendant la production, avec les protections installées et activées ; il n'est pas autorisé à utiliser la machine avec le fonctionnement à commande à action maintenue (JOG).

Avant chaque mise en marche de la machine, il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

- Contrôle de tous les systèmes de sécurité ;
- Contrôle des protections ; contrôle de la signalisation.

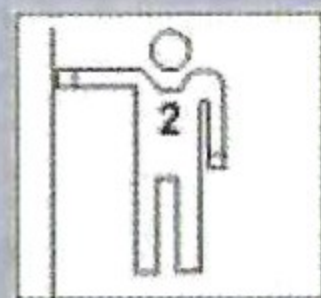
Avant la mise en marche de la machine, il est nécessaire d'effectuer une série de vérifications et de contrôles dans le but de prévenir des erreurs ou des accidents durant la phase de Mise en marche :

- vérifier que la machine n'ait pas subi de dommages durant la phase de montage ;
- vérifier attentivement l'intégrité des tableaux électriques, panneaux de commande, câbles électriques ;
- Contrôler le raccordement exact de toutes les sources d'énergie externes ;
- Vérifier l'actionnement libre et l'éventuelle rotation libre de toutes les parties mobiles ;

3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

8	RÉGLAGES
---	----------



Conducteur de la machine de 2ème niveau : personnel capable d'effectuer les tâches du conducteur de 1er niveau et, par ailleurs, capable d'opérer sur la machine avec une commande à action maintenue (JOG), pour effectuer généralement de simples fonctions de démarrage de la production ou de son réarmement suite à une pause et des fonctions de réglage.

Sur la machine peuvent être effectués les réglages suivants :

1. Réglage du frein de la cuve de mélange.

Fig. 3-8.1



En agissant sur le bouton présent, la rotation de la cuve de mélange est freinée ou libérée ; elle tourne entraînée par le mouvement de la pâte généré par la fourche de travail.

Ce réglage permet d'obtenir une pâte plus ou moins compacte.



ATTENTION

Les manœuvres susmentionnées doivent être effectuées en respectant les normes sur la sécurité dans les lieux de travail. L'exécution de ces manœuvres prévoit l'intervention de personnel technique approprié aux opérations de réglage ou du personnel du fabricant de la machine.

3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
9	ESSAIS À VIDE



Conducteur de la machine du 1er niveau : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples, à savoir la conduite de la machine par l'utilisation des boutons situés sur le boîtier de commande, opérations de chargement et de déchargement des matériaux utilisés pendant la production, avec les protections installées et activées ; il n'est pas autorisé à utiliser la machine avec le fonctionnement à commande à action maintenue (JOG).

Avant d'effectuer l'opération de mélange, effectuer un essai à vide afin de vérifier toute éventuelle anomalie en particulier du sens de rotation du moteur de la fourche de travail, qui est indiqué par une flèche située sur le moyeu de rotation de la fourche.

Fig. 3-9.1



ATTENTION

Les opérations ci-dessus doivent être effectuées avec la fourche verrouillée en position de travail au moyen des vis spécifique de fixation (réf. A) et la protection supérieure abaissée en position de travail.

3 INSTALLATION

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

10	ESSAIS AVEC CHARGE
-----------	---------------------------



Conducteur de la machine du 1er niveau : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples, à savoir la conduite de la machine par l'utilisation des boutons situés sur le boîtier de commande, opérations de chargement et de déchargement des matériaux utilisés pendant la production, avec les protections installées et activées ; il n'est pas autorisé à utiliser la machine avec le fonctionnement à commande à action maintenue (JOG).

Effectuer un essai préventif avec charge afin de vérifier les éventuelles anomalies de traction ou les réglages incorrects de la cuve de mélange.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT
----------	-----------------------------------

Le pétrin à fourche est utilisé pour produire des mélanges d'eau et de farine afin d'obtenir une masse homogène de pâte alimentaire destinée successivement à d'autres préparations et à la cuisson finale.

Les ingrédients introduits à l'intérieur de la cuve de mélange sont travaillés avec l'action rotative de la fourche qui entraîne la pâte elle-même, en faisant alors tourner la cuve qui est libre de se déplacer et qui peut être freinée par le système spécial de frein mécanique manuellement réglé par l'opérateur à l'aide du bouton de réglage.

L'action de freinage de la rotation de la cuve permet d'obtenir une pâte plus ou moins compacte en fonction des besoins de production.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
2	COMPOSANTS PRINCIPAUX

Le pétrin est composé structurellement de :

2.1 (Groupe 1 - structure)

- 1- structure de la machine qui contient le moteur et les systèmes de réglage
- 2- base avec pieds de réglage pour le nivellement de la machine
- 3- fourche de travail
- 4- cuve de travail
- 5- protection supérieure de la zone de travail
- 6- tableau de commandes

2.2 (Groupe 2 – actionnement électrique)

- 7- moteur électrique réducteur et joint d'actionnement mécanique

Remarque : Pour les détails des divers composants, voir la liste des pièces de rechange ci-jointe.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR DESCRIPTION

3 DIMENSIONS

Les dimensions du pétrin sont :

	Voltage moteur spirale (V) *	Puissance moteur spirale (Kw)	Capacité (Lt)	Eau (Lt)	Farine (Kg)	Pâte (Kg)
FOF 330	400	4,8/2,5	330	60	100	160

(*)= variable sur demande en phase de commande.

	A	B1	B2	C	H1	H2	Poids net (Kg)
FOF 330	1510	1060	1230	850	1290	1520	440

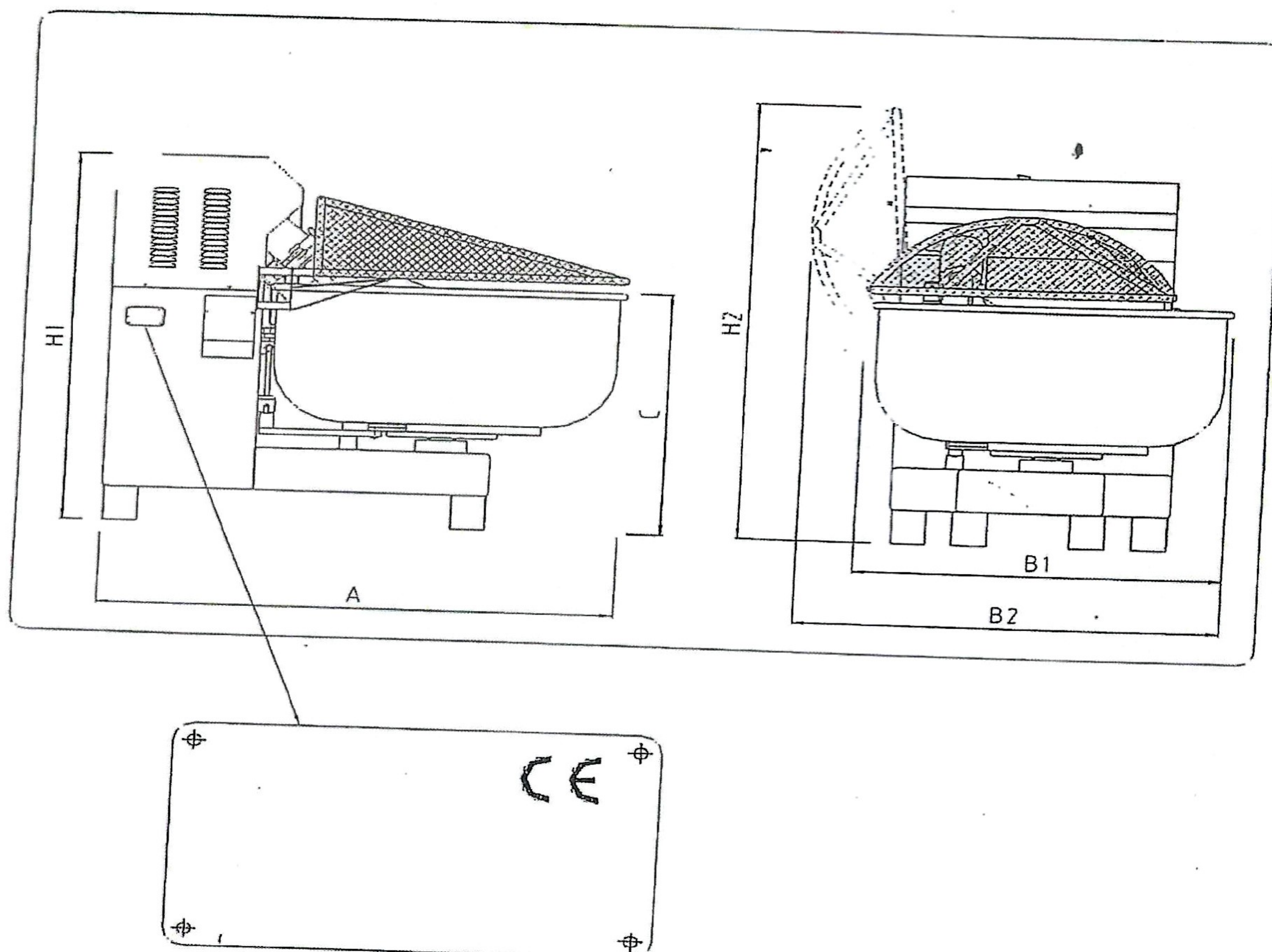


Figura 1

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

4	CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES
----------	-------------------------------------

La machine n'exige pas de conditions environnementales particulières. Elle doit être installée à l'intérieur d'un bâtiment industriel éclairé, aéré, et doté d'un sol solide et nivelé.

Températures autorisées de 5° à 40°C, avec humidité non supérieure à 50% à 40°C ou bien, non supérieure à 90% à 20°C.

Attention, la machine n'est pas adaptée pour fonctionner dans des milieux avec atmosphère explosive ou corrosive, ou avec une présence de poussières excessive.

La machine est appropriée pour opérer dans des milieux qui soient à :

- une altitude non supérieure à 1500 m au-dessus du niveau de la mer ;
- à une température entre + 5° et + 40°C avec une température moyenne à 35°C ;
- humidité relative comprise entre 30 et 95%.

Il est interdit d'utiliser la machine dans des milieux qui soient :

- poussiéreux ;
- dans une atmosphère corrosive ;
- à risque d'incendie ;
- dans une atmosphère explosive (Directive ATEX non applicable).

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

5	ÉCLAIRAGE
----------	------------------

L'éclairage de la pièce d'installation doit être conforme aux lois en vigueur dans le pays où la machine est installée et doit en tout cas garantir une bonne visibilité sur tous les points, ne pas créer de réflexions dangereuses et permettre une lecture claire des panneaux de contrôle, ainsi que l'identification des boutons d'urgence.

Puisque la machine ne dispose pas de sources lumineuses indépendantes, il est nécessaire que le milieu de travail soit équipé d'un éclairage général garantissant des valeurs comprises entre 200 et 300 lux sur chaque point de la machine.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

6	VIBRATIONS
----------	-------------------

Dans des conditions d'utilisation conformes aux instructions d'utilisation, les vibrations ne sont pas de nature à créer des situations dangereuses.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

7	ÉMISSIONS SONORES
---	--------------------------

Le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A et la pression acoustique instantanée pondérée C sur le lieu de travail ne sont pas susceptibles de générer un danger pour les opérateurs,

$L_{eq} \leq 70\text{dB(A)}$.

Par ailleurs, d'autres mesures phonométriques dans le milieu de travail doivent être effectuées conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR DESCRIPTION

8 DONNÉES TECHNIQUES

Ci-dessous figurent les principales données techniques relatives à la machine en question :

Partie	Ud.	Donnée
Puissance moteur	Kw	4,8 - 2,5
Tension d'alimentation	V	400V - 50Hz 3F + T
Capacité de la cuve	Lt	330

Tab. 4-8.1

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

9	OUTILS
----------	---------------

Pour ce type de machine, aucun outil n'est prévu.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

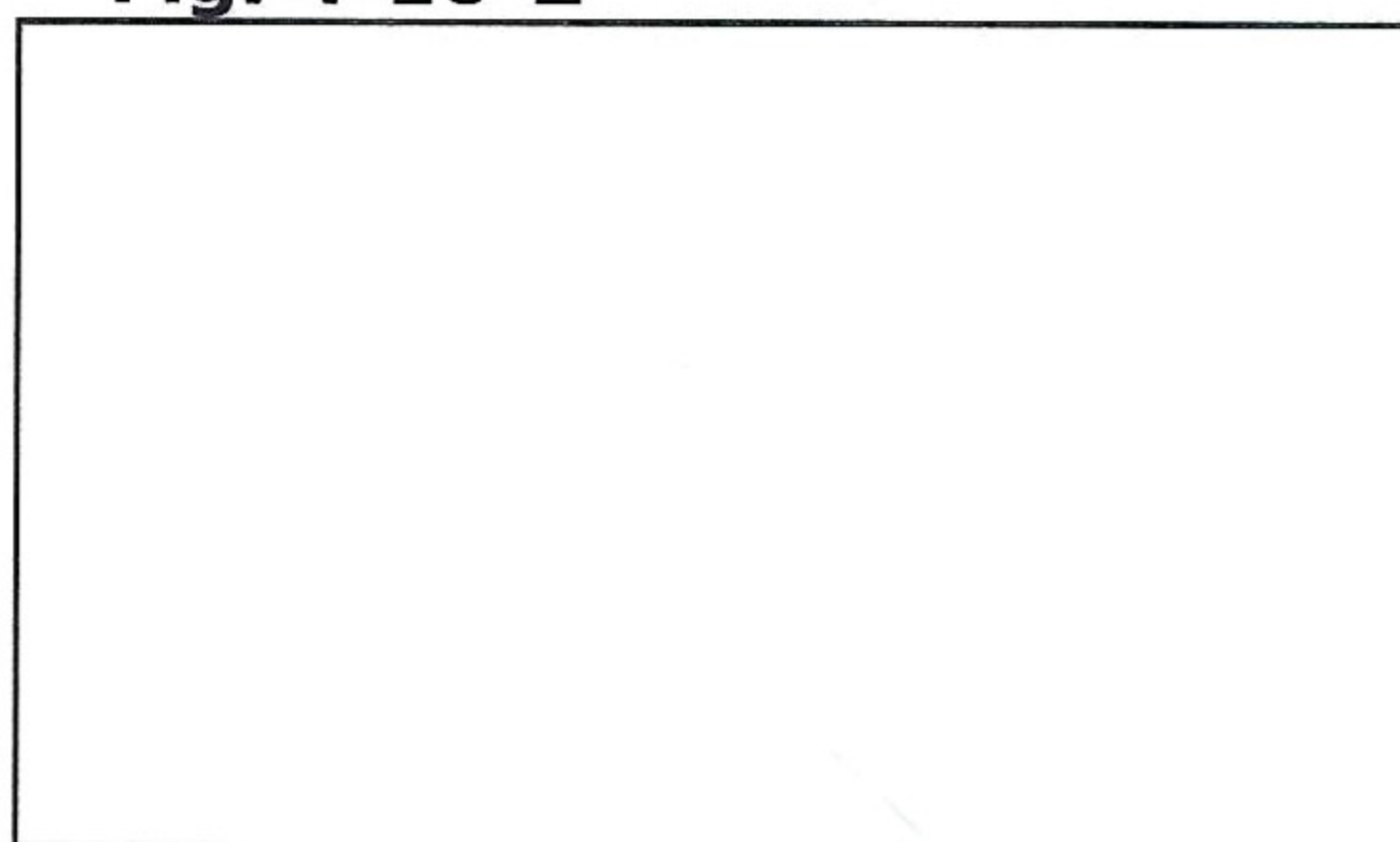
PAR	DESCRIPTION
10	TABLEAUX DE COMMANDE ET BOUTONS

Le pétrin est contrôlé par un tableau de commande situé sur le côté de la machine.

Fig. 4-10.1



Fig. 4-10-2



Le sélecteur marche et arrêt de la machine sert également de contrôle de la présence de tension, en arrêtant la machine en cas de panne de courant et en empêchant son redémarrage si ce n'est par l'action volontaire de l'opérateur.

Au-dessus du sélecteur marche et arrêt se trouve le sélecteur de vitesse (lente avec symbole de tortue et rapide avec symbole du lièvre) avec le 0 central, avec lequel se règle la vitesse de travail du pétrin.

Le bouton d'arrêt d'urgence située sur le devant de la machine désactive tout fonctionnement en cours.

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

11	FOURNITURE STANDARD
-----------	----------------------------

La machine est fournie complète pour la mise en service.

Elle fournit avec :

- Manuel d'Instructions pour l'Utilisation et l'Entretien ;
- Tableau des pièces de rechange
- Schéma électrique

4 DESCRIPTION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

12	MILIEU ÉLECTROMAGNÉTIQUE
-----------	---------------------------------

La machine est conçue pour fonctionner correctement dans un environnement électromagnétique de type industriel, dans les limites d'Émission et d'Immunité prévues par les normes harmonisées suivantes :

CEI EN 61000-6-2 Compatibilité électromagnétique (EMC)

Normes génériques - Immunité pour les milieux industriels

CEI EN 61000-6-4 Compatibilité électromagnétique (EMC)

Normes génériques - Émission pour les milieux industriels

5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
1	PANNEAU DE COMMANDES

La machine est fournie d'un panneau de commande appliqué sur le côté opérateur

Fig. 5-1.1

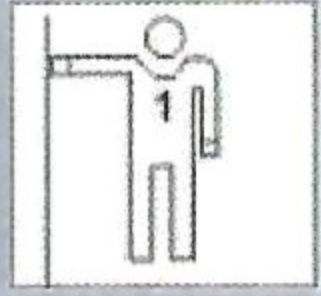


Le panneau de commandes est composé d'un sélecteur de marche/arrêt et d'un sélecteur de vitesse avec 0 central.

Certains modèles possèdent une minuterie de travail optionnelle ; pour cela, se référer à toute documentation spécifique.

5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
2	MISE EN MARCHÉ



Conducteur de la machine du 1er niveau : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples, à savoir la conduite de la machine par l'utilisation des boutons situés sur le boîtier de commande, opérations de chargement et de déchargement des matériaux utilisés pendant la production, avec les protections installées et activées ; il n'est pas autorisé à utiliser la machine avec le fonctionnement à commande à action maintenue (JOG).

Après avoir alimenté la machine, ou la ligne à laquelle elle appartient, procéder de la façon suivante :

Effectuer une inspection visuelle précise de l'ensemble de la machine et s'assurer qu'il n'y ait pas de personnes ou de matériaux qui pourraient gêner le fonctionnement normal ou des objets laissés par inadvertance sur celle-ci.

Vérifier que toutes les sécurités des machines résultent activées, pouvoir éventuellement à les réarmer, en particulier :

- Arrêts d'urgence déverrouillés ;
- Fonctionnement correct des barrières de sécurité si présentes ou protections non désactivées
- Carter de protection.

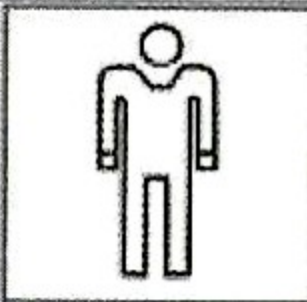
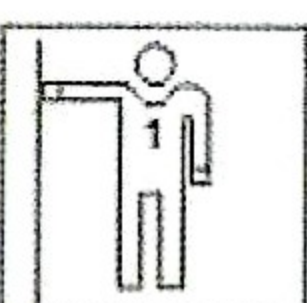
Réglage

Le réglage de la machine sert pour freiner la rotation de la cuve pour déterminer la densité du mélange.

5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

3	MODES DE FONCTIONNEMENT
----------	--------------------------------

	Ouvrier générique : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples sous les ordres de techniciens qualifiés.
	Conducteur de la machine du 1er niveau : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples, à savoir la conduite de la machine par l'utilisation des boutons situés sur le boîtier de commande, opérations de chargement et de déchargement des matériaux utilisés pendant la production, avec les protections installées et activées ; il n'est pas autorisé à utiliser la machine avec le fonctionnement à commande à action maintenue (JOG).

Le fonctionnement de la machine est de type continu avec contrôle de l'opérateur.

Vérifier que la fourche soit en position de travail correctement fixée au moyen du verrouillage spécifique avec bouton.

Fig. 5.3.1



Avec la protection de la zone de travail relevée et la machine arrêtée, introduire les ingrédients à pétrir en s'assurant que la somme de ceux-ci ne dépasse pas la capacité de la cuve. Fermer ensuite la protection supérieure et activez la machine à l'aide des boutons appropriés.

Fig. 5.3.2



Au moyen de la tige de réglage spécifique, agir sur le frein mécanique pour réduire la vitesse de rotation de la cuve afin d'obtenir la densité de la pâte souhaitée.

Procédure pour le levage de la fourche de la position de travail à la position de repos.

Cette opération peut être effectuée seulement avec la machine à l'arrêt et avec un protecteur supérieur en position d'ouverture.

Déverrouiller la fixation de la fourche en desserrant le bouton présent.

Fig. 5.3.3



Positionner la fixation comme sur la figure ; de cette manière, un verrouillage mécanique est effectué sur la protection supérieure en empêchant ainsi la refermeture accidentelle.

Fig. 5.3.4



Relever ensuite la fourche en position horizontale. Ce mouvement est facilité par le contrepoids présent à l'intérieur de la machine.

Fig. 5.3.4



Dans cette position, la machine ne peut être mise en marche car le micro de sécurité présente sur le moyeu de rotation empêche l'activation de la machine.

Pour ramener la fourche en position de travail, procéder dans le sens inverse par rapport à la séquence à peine décrite.

5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
4	ARRÊT NORMAL

Agir sur le bouton d'arrêt présent sur le tableau général, pour couper complètement l'alimentation de la ligne électrique.

La machine en marche s'arrête dans la position de travail dans laquelle elle se trouve.

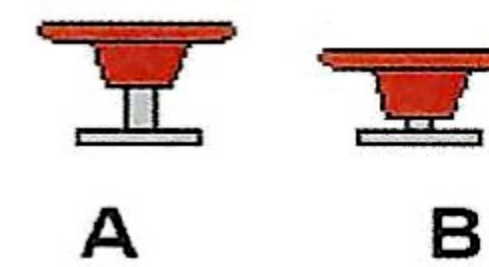
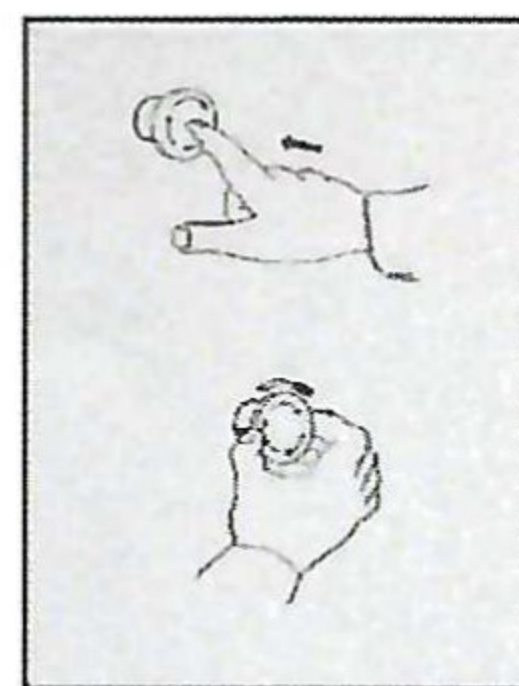
5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
5	ARRÊT D'URGENCE

La manœuvre d'Arrêt d'Urgence de la machine s'effectue en appuyant sur le Bouton-poussoir rouge (**fig. 5.5.1**) d'« Urgence » ; cette action provoque l'arrêt immédiat de toutes les parties en mouvement.



Fig. 5.5.1



5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

6	RÉARMEMENT
---	------------

Réarmement après Urgence

Après avoir effectué le réarmement manuel du Bouton-poussoir d'Urgence au moyen de la rotation de celui-ci dans le sens horaire d'environ 30 degrés, la machine peut être normalement utilisée.

5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

7	CHANGEMENT DE PROCÉDÉ
---	-----------------------



Conducteur de la machine de 2ème niveau : personnel capable d'effectuer les tâches du conducteur de 1er niveau et, par ailleurs, capable d'opérer sur la machine avec une commande à action maintenue (JOG), pour effectuer généralement de simples fonctions de démarrage de la production ou de son réarmement suite à une pause et des fonctions de réglage.

Pour le pétrin, deux vitesses de travail sont prévues selon le produit à obtenir. Cette sélection peut être effectuée au moyen du sélecteur présent sur le tableau de commande.

Fig. 5.7.1



5 UTILISATION DE LA MACHINE

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

8	MISE HORS SERVICE
---	--------------------------



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est préposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglages, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**



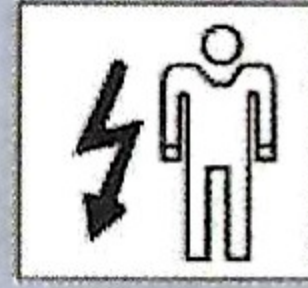
Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. **Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.**

Lors de longues périodes d'inactivité, il est nécessaire de couper l'alimentation du tableau électrique général, et toutes les autres alimentations pneumatique et/ou oléohydraulique si présentes, dont la machine nécessite.

6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	ÉTAT D'ENTRETIEN
---	-------------------------



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglages, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**



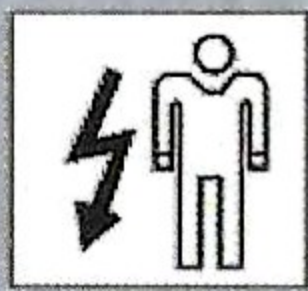
Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. **Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.**

Les opérations d'entretien doivent être effectuées avec la machine dans les conditions décrites à la rubrique « ÉTAT DE LA MACHINE » dans le **Tab. 6-6.1** d'Entretien Programmé

6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

2	ISOLATION DE LA MACHINE
---	--------------------------------



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglages, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**



Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. **Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.**

Avant d'effectuer tout type d'Entretien ou de Réparation, il est nécessaire de procéder à l'isolation de la machine de l'alimentation électrique.

Il faut donc intervenir sur le sélecteur rotatif du tableau électrique pour couper le courant, et donc couper l'alimentation de la machine au point de raccordement au système d'alimentation.



ATTENTION

Avant d'effectuer toute opération sur des parties électriques de la machine, contrôler l'absence de tension avec des instruments spécifiques.

6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

3	PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES
---	----------------------------------



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglages, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**



Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. **Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.**

Lors de l'exécution des travaux d'Entretien ou de Réparation, il est conseillé d'appliquer les mesures suivantes :

- Avant de commencer les travaux, exposer un panneau « MACHINE EN COURS D'ENTRETIEN » en position bien visible ;
- Ne pas utiliser de solvants et de matériaux inflammables ;
- Faire attention à ne pas répandre les liquides lubrifiants dans la nature ;
- Pour accéder aux parties les plus hautes de la machine, utiliser les moyens appropriés aux opérations à effectuer ;
- Ne pas monter sur les organes de la machine, car ils ne sont pas conçus pour supporter les Personnes ;
- À la fin des travaux, restaurer et fixer correctement toutes les protections ou les protecteurs retirés ou ouverts.



Le constructeur ne sera pas responsable du non-respect des recommandations mentionnées et pour toute autre utilisation impropre ou non mentionnée dans les indications présentes.

6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
4	NETTOYAGE



Ouvrier générique : opérateur sans compétences spécifiques, capable d'effectuer uniquement des tâches simples sous les ordres de techniciens qualifiés.

Il est nécessaire de prévoir un nettoyage correct du pétrin, en particulier aux endroits où se trouvent les éléments de mouvement (moteur, fourche, zone frein de la cuve de mélange). La fréquence de nettoyage à effectuer par l'utilisateur sera définie par l'utilisateur lui-même en fonction de l'utilisation de la machine.

Par mesure de précaution, nous recommandons un nettoyage hebdomadaire approfondi avec des produits non acides ou non agressifs conformément aux directives de sécurité alimentaire.

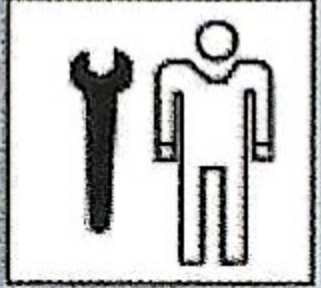


Attention : Il est interdit d'utiliser de l'eau sur les parties électriques comme les tableaux, moteurs et boîtiers de commande.

6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

5	LUBRIFICATION
---	----------------------



Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. **Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.**

Lubrifier / graisser périodiquement les organes mécaniques qui contribuent à l'actionnement des pièces mobiles de la machine.

Contrôler périodiquement le niveau de lubrifiant dans le réducteur du moteur de la fourche situé à l'intérieur du couvercle supérieur de la machine.

Fig. 6.5.1



Le Plan d'Entretien Programmé décrit au **Tab. 6-6.1** doit toutefois être respecté pour conserver la machine en bon état de marche.

6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

6	ENTRETIEN ORDINAIRE
----------	----------------------------



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglages, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**



Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. **Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.**

Consignes générales

Contrôler le fonctionnement des arrêts d'urgence présents une fois par mois en faisant fonctionner la machine à vide et vérifier le bon fonctionnement (suspension du fonctionnement) des arrêts d'urgence.

En cas de dysfonctionnement, confier la recherche de panne uniquement au personnel spécialisé ou appeler l'assistance technique du fabricant du tableau électrique.

Vérifier la continuité du circuit de terre tous les 2 ou 5 ans, en effectuant la mesure de continuité conformément aux dispositions de la norme CEI 44-5 III Art. 19.

La machine a été conçue pour réduire au minimum l'entretien ordinaire, il appartient à l'opérateur de juger l'état et sa conformité à l'utilisation.

Il est recommandé d'arrêter et d'intervenir avec l'entretien chaque fois que se manifeste un fonctionnement non optimal, cela permettra d'avoir toujours le maximum d'efficacité.

Vérifier visuellement l'état de chaque partie qui compose la machine, en vérifiant qu'il n'y ait pas d'altérations dus à des affaissements ou à des déformations.

Pour tous les travaux d'entretien ne nécessitant pas de tension aux composants de puissance, arrêter l'installation en coupant l'alimentation au moyen de l'interrupteur du tableau général, en le verrouillant sur la position "O" avec le cadenas.



ATTENTION

Avant toute opération d'entretien, le technicien chargé de l'entretien doit exclure l'alimentation électrique en agissant sur l'interrupteur principal, fermer le cadenas fourni du tableau électrique et garder la clé en poche.

Utiliser toujours les E.P.I. spécifiques - Équipements de Protection Individuelle :

- Gants ;
- Chaussures antidérapantes ;
- Tenue appropriée.

Entretien programmé

Les opérations décrites ci-dessous doivent être effectuées avec les délais indiqués.



Le non-respect de ces exigences dégage le constructeur de toute responsabilité aux effets de la Garantie.

Ces opérations, bien que simples, doivent être effectuées par du Personnel Qualifié.

L'Entretien ordinaire programmé comprend des inspections, contrôles et interventions qui, pour prévenir des arrêts et des pannes, permettent de surveiller systématiquement :

- L'état de lubrification de la machine ;
- L'état des parties sujettes à l'usure.

Tableau de l'Entretien Programmé :



ENTRETIEN	DÉLAIS	ÉTAT DE LA MACHINE	SYMBOLE
Contrôle n°1 Nettoyage et graissage	Tous les 6 mois	Isolation pour l'Entretien	
Contrôle n°2 Vérification fonctionnelle visuelle	Tous les 6 mois	Machine en mouvement	
Contrôle n°3 Nettoyage	Toutes les semaines	Isolation pour l'Entretien	
Contrôle n°6 Vérification des systèmes d'arrêt	Tous les jours	Machine en mouvement	

Tab. 6-6.1

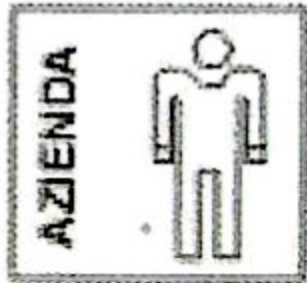
6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

7	ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE
---	---------------------------------



Technicien électricien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, il est proposé pour toutes les interventions de nature électrique de réglages, d'entretien et de réparations. **Il est en mesure d'opérer en présence de tension à l'intérieur d'armoires et de boîtes de dérivation.**



Technicien di costruttore : technicien qualifié mis à disposition par le constructeur pour effectuer des opérations de nature complexe dans des situations particulières ou, toutefois, convenues avec l'utilisateur. Les compétences sont, selon les cas, de type mécanique et/ou électrique et/ou électronique et/ou logiciel.



Technicien mécanicien : technicien qualifié, capable de conduire la machine dans des conditions normales, de l'actionner avec une commande à action maintenue (JOG) avec des protections désactivées, d'intervenir sur les organes mécaniques pour effectuer les réglages, les entretiens et les réparations nécessaires. **Normalement, il n'est pas autorisé à effectuer des interventions sur des systèmes électriques sous tension.**

Les opérations d'entretien extraordinaire coïncident avec l'éventuelle rupture et donc le remplacement des parties de l'élévateur.

6 ENTRETIEN

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

8	DIAGNOSTIC ET RECHERCHE DES PANNES
----------	---



Technicien di costruttore : tecnico qualificato messo a disposizione dal costruttore per effettuare delle operazioni di natura complessa in situazioni particolari o, comunque, convenute con l'utente. Le competenze sono, secondo i casi, di tipo meccanico e/o elettrico e/o elettronico e/o logico.

Pour des défauts ou des dysfonctionnements de la machine non décrits dans le présent manuel, veuillez vous adresser au Fabricant.

7 PIÈCES DE RECHANGE ACCESSOIRES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	ASSISTANCE
---	-------------------

Pour tout type d'information relative à l'utilisation, à l'entretien, à l'installation de la machine, le Constructeur est toujours à disposition.

Le client devra poser les questions en termes clairs, avec des références au présent Manuel et aux instructions mentionnées.

7 PIÈCES DE RECHANGE ACCESSOIRES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

2	PIÈCES DE RECHANGE
---	---------------------------

Pour toute pièce de rechange, veuillez contacter le fabricant.

UTILISER EXCLUSIVEMENT DES PIÈCES DE RECHANGE ORIGINALES.



Le fabricant ne répond pas des ruptures, dysfonctionnement ou endommagement aux personnes ou aux choses dérivant de l'utilisation de pièces non originales.

Pour la gestion des pièces de rechange, le constructeur présente ci-dessous un module qui permet une identification rapide de la pièce à demander. L'utilisation de pièces de rechange non originales n'est pas recommandée et, dans le cas où cela se produirait, les conditions de garantie (si elles existent toujours) et de la responsabilité du fabricant dans l'utilisation de la machine et tout dommage aux personnes et / ou les choses seront annulées. Pour demander des pièces de rechange, remplir le formulaire ci-joint, en prenant soin de suivre les instructions qui y sont données.



Il est conseillé de reproduire fidèlement le formulaire en question (même en le photocopiant) afin d'éviter tout type d'erreur.

Le remplir très précisément avec les références du tableau et l'envoyer au Fabricant.

7 PIÈCES DE RECHANGE ACCESSOIRES

PAR	DESCRIPTION
3	ACCESSOIRES

Aucun accessoire n'est prévu pour ce type de pétrin.

8 INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

1	ÉLIMINATION DES DÉCHETS
----------	--------------------------------

Il appartiendra à l'utilisateur, selon les lois en vigueur dans son pays, de vérifier l'élimination correcte des déchets que la machine produit pendant la préparation.

L'élimination des lubrifiants et des pièces remplacées telles que les composants électroniques, les plastiques, etc. doit être effectuée conformément à la réglementation en vigueur dans le pays où la machine est utilisée.



Cd



Hg



Pb

8 INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

2	MISE HORS SERVICE ET DÉMANTÈLEMENT
---	---

Lors du démantèlement, il est nécessaire de séparer les pièces en matière plastique, les pièces métalliques et les composants électriques, qui doivent être envoyées séparément au tri sélectif conformément à la législation en vigueur.

En ce qui concerne la masse métallique de la machine, il suffit de séparer les pièces ferreuses de celles des autres métaux ou alliages, pour un envoi conforme au recyclage par fonte.



Cd



Hg



Pb

8 INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

PAR	DESCRIPTION
-----	-------------

3	PROCÉDURES DE TRAVAIL SÛRES
----------	------------------------------------

À l'aide de ce qui est indiqué dans le manuel d'utilisation et d'entretien, l'employeur est responsable de la mise en place de procédures spécifiques, si nécessaire, et d'informer adéquatement les employés pour :

- Utilisation en toute sécurité de la machine ;
- Situations d'urgence.

9 ANNEXES

PAR	DESCRIPTION
1	DESSINS DE LA MACHINE et Divers

9.1.1 Dessin global de la machine

9.1.2 Dessin et tableaux des composants et liste des pièces de rechange

9.1.3 Déclaration de conformité

9 ANNEXES

PAR	DESCRIPTION
2	SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

9.2.1 Schéma électrique de la machine

9 ANNEXES

PAR	DESCRIPTION
3	SCHÉMAS OLÉOHYDRAULIQUES

9.3.1 – Des raccordements oléohydrauliques ne sont pas prévus

9 ANNEXES

PAR	DESCRIPTION
4	SCHÉMAS PNEUMATIQUES

9.4.1 – Des raccordements pneumatiques ne sont pas prévus